

Le Président Bouteflika procède à un mouvement dans le corps des walis

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Ce mouvement a concerné 28 wilayas et 7 wilayas déléguées. P. 3



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

35° : ALGER
33° : TAMANRASSET

Vendredi 14 - Samedi 15 juillet 2017 - 20/21 Shawwal 1438 - N° 1656 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Bouteflika réitère sa disponibilité à œuvrer pour consolider davantage la coopération algéro-française P. 24

FÊTE NATIONALE DU MONTÉNÉGRO

Le Président Bouteflika félicite le Président Filip Vujanovic P. 24

ALGÉRIE-YÉMEN

Le ministre yéménite des AE attendu aujourd'hui à Alger pour une visite de travail P. 24

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

M. Bedoui appelle au renforcement de la coopération et de l'échange d'expériences entre les 2 pays P. 24

DIPLOMATIE

M. Nouredine Ayadi nouveau secrétaire général du ministère des AE P. 24

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, YUCEF CHERFA L'A ANNONCÉ :

NOUVELLE VILLE DE BOUINAN : Livraison de 16.000 logements AADL à partir de septembre



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Youcef Cherfa a annoncé jeudi à Blida la livraison, à partir de septembre prochain, de 16.000 logements de type location-vente de l'Agence algérienne d'amélioration et du développement du logement (AADL) au niveau de la nouvelle ville de Bouinan, soulignant que cette opération se déroulera en trois étapes jusqu'en juin 2018. La livraison des logements AADL dans la nouvelle ville de Bouinan est prévue à partir de septembre prochain, avec la distribution d'une première tranche de 7.000 unités, puis en décembre 2017 une deuxième de près de 3.000 unités et une troisième de 6.000 unités en juin 2018, a indiqué M. Cherfa, dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une réunion technique consacrée au projet de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane et du ministre des Ressources des eaux, Hocine Necib. P. 6

JUSTICE

M. LOUH À PARTIR DE TIPASA : «La lutte contre la corruption et les crimes économiques n'est pas conjoncturelle»

«Elaboration de nouveaux textes juridiques sur la protection des droits de l'homme et le renforcement des libertés» P. 4

RAPPORT ANNUEL DE LA CNCPDPH : L'année 2016 «charnière et phare» pour les droits de l'homme en Algérie P. 5

TOURISME Faire du secteur du tourisme une alternative aux hydrocarbures P. 7

CAAT: Un bénéfice de 2,33 milliards de DA réalisé en 2016 P. 7

SANTÉ

CANCER COLORECTAL

Le régime méditerranéen en prévention P. p. 12-13

FOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS :

Omar Ghrib démis de ses fonctions de DG du MC Alger P. 21

MDN

INCENDIES DE FORÊT DANS PLUSIEURS WILAYAS :

L'ANP prête main-forte aux services de la Protection civile et de la Direction des forêts

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

► 3 casemates pour terroristes découvertes à Tizi Ouzou et Jijel

► 2 narcotrafiquants arrêtés et une importante quantité de kif traité saisie à Béchar P. 5

MÉDÉA

Séminaire national sur le phénomène de la drogue

Le laboratoire de recherche sur la famille, développement et prévention de la délinquance et la criminalité, de l'université d'Alger 2, organise aujourd'hui et demain au Centre culturel de Seghouane, wilaya de Médéa, un séminaire national sur le phénomène de la drogue. Quelques 90 participants (professeurs universitaires, psychologues, sociologues) issus de 40 wilayas, sont attendus à ce rendez-vous.



SOLIDARITÉ

M^{me} Ghania Eddalia à Mostaganem



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Eddalia, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem.

CET APRÈS-MIDI À HYDRA

Nada célèbre la Journée nationale de l'enfant

À l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'enfant, le Réseau algérien pour la défense des droits de l'enfant (Nada), organise cet après-midi à partir de 14h à la salle Khouani, sise au siège de Sonatrach à Hydra, une cérémonie incluant plusieurs représentations culturelles et artistiques. Près de 400 enfants participeront à cet événement.

CE MATIN À 9H

Rencontre nationale des cadres du ministère du Commerce

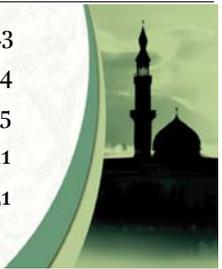


Le ministre du Commerce, M. Ahmed Abdelhafid Saci, présidera ce matin à partir de 9h au siège de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieure (Algex), les travaux de la rencontre nationale des cadres du secteur du Commerce.

Horaires des prières

Samedi 21 chawal 1438

Fajr	03:43
Dohr	12:54
Asr	16:45
Maghreb	20:11
Isha	21:51



BACCALAURÉAT

Les résultats seront annoncés le 25 juillet

Les résultats du baccalauréat seront annoncés le 25 juillet en cours sur le site de l'Office national des examens et des concours (ONEC), a fait savoir la ministre de l'Éducation nationale, Mme Nouria Benghebrat, précisant que les inscriptions universitaires sont prévues du 1 au 16 août prochain. «L'annonce des résultats du baccalauréat pour l'année scolaire 2016-2017 sera unifiée pour les deux sessions et aura lieu le 25 juillet en cours», a indiqué Mme Benghebrat dans un message adressé aux candidats de la session spéciale du baccalauréat. Le ministère de l'Éducation nationale avait précédemment fait savoir que les résultats seraient connus fin juillet alors qu'ils étaient initialement prévus pour le 15 du même mois. 104.036 candidats passent, à partir de jeudi, les épreuves de la session spéciale du baccalauréat à travers 299 centres d'examen dans le pays.



PARC DOUNIA

Cheb Mahfoud en concert



Dans le cadre de son programme intitulé «La culture pour tous», l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise ce soir à partir de

19h au parc Dounia (Les Grands vents), une soirée musicale animée par Cheb Mahfoud.



Météo

	Max	Min
Alger	30°	22°
Oran	28°	21°
Annaba	30°	21°
Béjaïa	28°	23°
Tamanrasset	36°	24°

ESPLANADE DES ARTISTES

Mustapha Bouzegzi

L'interprète de musique chaâbi, Mustapha Bouzegzi, animera un concert, ce soir à partir de 21h30, à l'Esplanade des artistes (La Pêcheurie).



AIN TÉMOUCHENT

Une production de 400.000 quintaux de raisin attendue

Les services agricoles de la wilaya d'Ain Témouchent prévoient une production de 445.000 quintaux de raisin. Une surface de 12.656 ha a été réservée à la viticulture dont 3.194 ha réservés au raisin de table et 8.337 autres au raisin de transformation. Pour le raisin de table, il est prévu une production de 215.000 qx de raisin de table et 230.000 autres qx pour le raisin de transformation. Lancée depuis le 1er juillet courant, la campagne des vendanges au niveau des zones côtières et semi côtières de la wilaya d'Ain Témouchent, a permis une récolte de 4.640 qx de raisin de table sur une superficie de 80 has. L'opération se poursuit toujours, a-t-on indiqué au niveau de la DSA. Les services agricoles prévoient un même niveau de production que celui de la saison écoulée 2015-2016 ayant atteint les 450.000 qx. La wilaya produit plus de 19 variétés de raisin dont 8 de raisin de table comme Cardinal et Sopal en production précoce, outre les variétés de raisin de transformation dont le Senso, Alicante, Grenage qui sont de qualité supérieure dont la réputation dépasse les frontières nationales.



GENERICLAB

Premier laboratoire algérien à fabriquer le collyre

Le laboratoire algérien Genericlab, a procédé au lancement d'une nouvelle gamme de produits destinées à l'ophtalmologie notamment pour le traitement du glaucome, cette pathologie qui touche plus de 400 000 algériens. Ainsi, depuis une semaine, ces médicaments qui permettent d'éviter la détérioration irréversible du nerf optique, synonyme de cécité chez le sujet atteint sont disponibles dans toutes les pharmacies du pays. Genericlab qui est présent dans le marché national dans plusieurs aires thérapeutiques, perpétue son engagement à améliorer la qualité de vie des algériens en leur offrant des médicaments de haute qualité accessibles et abordables. Il est aussi, un exemple vivant qu'il est possible de réussir le pari du transfert technologique en faisant confiance au savoir-faire algérien. Ces médicaments produits localement ont été agréés par les autorités sanitaires et expertisés par les différents audits des partenaires étrangers.



PROTECTION CIVILE-HADJ

Formation au profit des agents chargés d'encadrer les pèlerins

La Direction générale de la protection civile (DGPC) a organisé jeudi un colloque de formation au profit des agents du détachement de la protection civile chargés d'encadrer les pèlerins sur les Lieux Saints, a indiqué un communiqué de la DGPC. Organisée dans le cadre de la préparation du dispositif hadj 2017 au niveau de la Direction de la protection civile de la wilaya de Bouira, la rencontre a porté sur «tous les aspects liés aux dispositions prise pour la réussite de la campagne hadj 2017 en termes de préparation et de formation, en sus de la lecture des orientations du directeur général de la protection civile, le colonel El Habiri, a précisé le communiqué. Par ailleurs, des ateliers de travail ont été organisés afin de permettre à chaque membre du détachement de la protection civile de connaître les missions dont il est investi et les procédures de travail prévu dans ce contexte. La Direction générale de la protection civile participe à la Mission du hadj relevant de l'Office national du hadj et de la omra (ONHO) depuis 2008 avec un contingent composé d'une centaine d'éléments. 165 agents de la protection civile sont mobilisés cette année pour la réussite du dispositif prévu pour cette saison».



SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président Bouteflika procède à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé jeudi à un mouvement dans le corps des walis et des walis délégués et ce, conformément à l'article 92 de la Constitution, indique un communiqué de la présidence de la République. A ce titre, sont nommés walis Mesdames et Messieurs :



1. Bekkouche Hammou, wali d'Adrar
2. Benmansour Abdellah, wali de Chlef
3. Siouda Abdelkhalik, wali de Batna
4. Layadi Mostefa, wali de Blida
5. Limani Mustapha, wali de Bouira
6. Doumi Djillali, wali de Tamanrasset
7. Moulati Attalah, wali de Tébessa
8. Benyaïche Ali, wali de Tlemcen
9. Guenfaf Hamena, wali de Djelfa
10. Far Bachir, wali de Jijel
11. Louh Sif El Islam, wali de Saïda
12. Derfouf Hadjri, wali de Skikda
13. Salamani Mohamed, wali d'Annaba
14. Saidoune Abdessami, wali de Constantine
15. Bouchemma Mohamed, wali de Médéa
16. Lebka Mohamed, wali de Mascara
17. Chérif Mouloud, wali d'Oran
18. Khanfar Mohamed Djamel, wali d'El Bayadh
19. Boulahia Aïssa, wali d'Illizi

20. El Afani Salah, wali de Bordj Bou-Arréridj
21. Belkateb Mohamed, wali d'El Tarf
22. Bensaid Abdelkader, wali d'El Oued
23. Nouicer Kamel, wali de Khenchela
24. Badaoui Abbas, wali de Souk Ahras
25. Ahmouda Ahmed Zine Eddine, wali de Mila
26. Hadjar Mohamed, wali de Naâma
27. Ouinez Labiba, wali d'Aïn Témouchent
28. Brahim Nacera, wali de Relizane

Par ailleurs, sont nommés wali délégué Madame et Messieurs :

1. Zibouche Fatima, wali déléguée de Bouzaréah
2. Bouchareb Mehdi, wali délégué d'El Harrach
3. Abdelaziz Othmane, wali délégué de Bab El Oued
4. Saddek Mostefa, wali délégué de Dar El Beïda
5. Kies Benamer, wali délégué de Bir Mourad Rais
6. Ragaâ Abdelkader, wali délégué d'In Guezam
7. Zidane Lakhdar, wali délégué de Touggourt.

23E OPÉRATION DE RELOGEMENT À ALGER: Près de 8.000 familles bénéficieront de logements sociaux après la rentrée sociale

Près de 8.000 familles bénéficieront, après la rentrée sociale 2017-2018, de logements sociaux dans le cadre de la 23ème opération de relogement à Alger, a indiqué jeudi le wali d'Al-

ger, Abdelkader Zoukh. «La 23ème opération de relogement concerne plus de 8.000 familles habitant dans ce qui reste des bidonvilles outre les habitants des caves, des ter-

rases, des chalets et toute autre bâtisse anarchique dans la capitale» a précisé M. Zoukh dans une déclaration à la presse, à l'occasion d'une visite de terrain aux différents projets de la

wilaya d'Alger, en compagnie des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation, représentant la wilaya d'Alger, (pour leur faire connaître ces projets).

SESSION SPÉCIALE DU BACCALAURÉAT (13 AU 18 JUILLET) Plus de 100.000 candidats concernés

Plus de 100.000 candidats, exclus de la session ordinaire qui s'est tenue du 11 au 15 juin dernier pour cause de retard, ont entamé jeudi les examens de la session spéciale du baccalauréat qui s'étaleront jusqu'au 18 juillet prochain. Au total, 104.036 candidats, dont 10.082 candidats scolarisés et 93.954 candidats libres répartis dans 299 centres d'examens à travers le territoire nationale devront passer cet examen spécial.

La décision de l'organisation d'une session spéciale du baccalauréat a été prise sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a donné des instructions

fermes lors de sa rencontre le 23 juin dernier avec les directeurs et cadres relevant de son secteur, pour l'application des mêmes mesures réglementaires et de sécurité que pour la précédente session de cet examen.

Parmi les mesures prises lors de la session ordinaire du baccalauréat figuraient «la possibilité de choisir entre deux sujets dans chaque matière, et l'octroi de 30 minutes supplémentaires pour que les candidats puissent choisir un des deux sujets». Comme pour la précédente session, l'utilisation des téléphones portables ou tout autre moyen de communication demeure interdit à l'intérieur des centres d'examen. Pour assurer

le bon déroulement de cette session, les services de la Sûreté nationale et ceux de la Gendarmerie nationale ont mis en place un dispositif sécuritaire spécial au niveau des 48 wilayas du pays, en mobilisant des moyens humains et matériels importants. Les résultats du baccalauréat seront affichés à la fin du mois en cours et les inscriptions universitaires préliminaires débuteront le 1 août sur le site internet du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Le taux de réussite du baccalauréat de année dernière était de 49,79 % pour les élèves scolarisés et 33,7% pour les candidats libres.

APS



HADJ 2017: La Direction générale de la Protection civile mobilise un contingent de 165 agents pour accompagner et assister les pèlerins

Un contingent de 165 agents sera mobilisé par la Direction générale de la protection civile (DGPC) pour accompagner et assister, aux lieux saints de l'Islam (Arabie Saoudite), les futurs pèlerins algériens dans l'accomplissement du rituel du hadj selon les statistiques fournies jeudi par la direction de ce corps constitué. Pour réussir la campagne du hadj 2017, la DGPC a mis en place un dispositif jeune et capable de relever le défi de cette mission qui durera tout un mois et dont l'objectif est d'aider, d'encadrer et d'orienter les hadjis algériens et ce depuis le début du voyage jusqu'à leur retour au pays. De fermes instructions ont été données en ce sens lors d'un regroupement tenu au siège de la direction de la Protection civile de Bouira.

«Vous êtes jeunes et conscients de ce qui vous attend dans cette noble mission. Vous devez faire preuve de courage, de patience et surtout de rigueur et de discipline afin de réussir le travail d'accompagnement et d'assistance médicale et d'écoute des pèlerins», a indiqué le directeur du personnel et de la formation à la DGPC, Bensalem Mahfoudh, à l'adresse des éléments du détachement de la protection civile.

Dans un message lu par M. Bensalem au début de la rencontre, le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, a appelé les éléments de la protection civile qui feront partie de la mission hadj 2017 à être les meilleurs ambassadeurs de leur institution et à être à la hauteur de la confiance placée en eux par les hautes autorités du pays.

«La noble mission que vous êtes appelés à accomplir en faveur de nos pèlerins engage toute l'institution de la protection civile. J'interpelle en conséquence votre conscience et votre sens du devoir et de responsabilité pour être les meilleurs ambassadeurs de notre institution et à être à la hauteur de la confiance placée en vous par les hautes autorités du pays, à leur tête le chef de l'Etat», a souligné le directeur général dans son message.

Les chiffres fournis par le même responsable lors de cette rencontre, le nombre de hadjis est passé de 28000 en 2016 à 36000 en 2017. Pour ce qui est du contingent de la protection civile, le nombre des éléments concernés par cette campagne du hadj 2017 est en baisse par rapport à 2016 qui a connu la mobilisation d'un détachement de 180 éléments, a précisé M. Bensalem, et ce, a-t-il expliqué, selon le programme arrêté par le ministère des Affaires religieuses et des Waqfs. Quarante-neuf (49) agents encadrés seront déployés au niveau de Médine sous la responsabilité d'un officier, 13 à Djeddah, tandis que 40 autres assureront leur travail à la Mecque sous la direction d'un chef de détachement et de son adjoint, a souligné le directeur du personnel et de la formation à la DGPC. Ce dernier a ajouté, par ailleurs, que 63 autres agents assureront l'accompagnement des hadjis durant les voyages surtout au niveau des aéroports, a-t-il noté. Au cours de la rencontre de ce jeudi, les participants, dont notamment les agents de la protection ayant de l'expérience, ont expliqué aux nouveaux éléments les principales actions et missions à mener sur le terrain, dont le travail débutera avant le 5 août prochain. Le travail de préparation pour le contingent débutera au début du mois d'août, alors que le premier vol des pèlerins est prévu pour le 05 du même mois, a détaillé M. Bensalem. Pour sa part, le capitaine Nassim Bernaoui, qui sera responsable de l'accueil et de communication à Médine, a assuré en marge de cette rencontre que tout est fin prêt pour mener à bien cette mission.

RAPPORT ANNUEL DE LA CNCPDPH: L'année 2016 «charnière et phare» pour les droits de l'homme en Algérie

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme, remplacée par le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), a présenté son rapport annuel 2016 sur l'état des droits de l'Homme en Algérie, dans lequel il a été relevé que l'année 2016 a constitué une année «charnière et phare» pour les droits de l'Homme en Algérie.

La première partie du document a été consacrée à une présentation du bilan général et une rétrospective des activités de la CNCPDPH depuis sa création en 2001 dans son volet protection et promotion des droits de l'Homme en Algérie.

La deuxième partie a été dédiée aux changements opérés et induits par la révision constitutionnelle de 2016, notamment à travers la création du Conseil national des droits de l'homme (CNDH) à qui ont été assignées de larges missions, à la fois de protection, et également, de promotion des droits de l'homme.

La troisième partie du document traite de certains axes essentiels de la matrice des droits de l'homme, qui nécessite, relève-t-on dans l'introduction, une consolidation.

Le rapport évoque, dans un chapitre dédié aux activités de la CNCPDPH en matière de protection des droits civils et politiques à travers sa contribution à l'amélioration de l'arsenal juridique, son apport dans la mise en œuvre de la Réconciliation nationale et les questions des disparus ainsi que la protection des détenus.

La CNCPDPH estime que la réconciliation nationale est un modèle de justice transitionnelle post-conflit, qui s'appuie sur les normes puisées de la matrice des droits de l'homme, relevant avoir contribué par la biais de ses activités de médiation en assurant le suivi de l'opération et en formulant un ensemble de recommandations.

La CNCPDPH déclare avoir accordé une attention soutenue à la défense des droits économiques, sociaux et culturels.

Le même rapport a évoqué également la contribution de la CNCPDPH en matière de protection des droits spécifiques: femmes, enfants, personnes handicapées, personnes âgées et migrants.

Le document de la CNCPDPH a rappelé les réformes politiques initiées par le président de la République qui soulignent la contribution de cette Commission dans les différentes phases de ces réformes.

Le rapport qui a traité également de la contribution de la CNCPDPH dans la défense des droits économiques, sociaux et culturels, est revenu sur le regard que porte la Commission sur la coopération algérienne avec les instances internationales et régionales des droits de l'Homme en 2016.

Le ministre de la Justice M.Louh à partir de Tipasa : « La lutte contre la corruption et les crimes économiques n'est pas conjoncturelle »

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué jeudi à Tipasa que la lutte contre la corruption et tous les crimes économiques «n'est pas conjoncturelle», soulignant que l'action publique avait déjà été «mise en mouvement concernant plusieurs affaires de corruption et la Justice suit son cours».

«La lutte contre la corruption n'est pas une campagne conjoncturelle, mais un travail mené sur le terrain au quotidien avec la participation de tous les secteurs de l'Etat», a précisé le ministre dans une allocution en marge de la cérémonie d'installation de Brahim Kherrabi en qualité de Procureur général près la cour de Tipasa.

«La lutte ne se limite pas à l'aspect répressif, mais repose aussi sur la transparence dans la gestion des affaires publiques», a affirmé M. Louh, soulignant la nécessité de relancer la loi relative à la Déclaration de patrimoine et à associer les citoyens à la lutte contre ce fléau.

L'approfondissement des réformes initiées par le président de la République a permis à la magistrature de lutter contre les crimes sous toutes leurs formes, notamment ceux portant atteinte à l'économie nationale, a ajouté le ministre.

La Justice suivra son cours. Entre 2013 et 2016, les juridictions compétentes ont été saisies de 3.405 affaires de corruption qualifiées de «dangereuses» et les ministères publics ont mis en mouvement l'action publique contre les auteurs de «faits graves», a fait savoir le ministre, ajoutant que la Justice suivra son cours conformément à la loi, sans donner plus de détails sur ces affaires.

« Elaboration de nouveaux textes juridiques sur la protection des droits de l'homme et le renforcement des libertés »

Le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh, a affirmé jeudi à Tipasa que son secteur poursuivrait son action visant à renforcer le fondement de l'Etat de droit et à adapter le système législatif au dernier amendement constitutionnel.

Dans une allocution en marge de la cérémonie d'installation de M. Brahim Kherrabi, au poste de Procureur général près la Cour de Tipasa, le ministre a précisé que «son secteur poursuivra l'élaboration des nouveaux textes de loi sur la protection des droits de l'homme et le renforcement des libertés ainsi que la mise en place de nouveaux mécanismes juridiques pour accompagner le nouveau modèle économique de développement». L'objectif étant l'«adaptation aux mutations visant à créer une dynamique dans le domaine économique, améliorer le climat d'affaires et promouvoir l'investis-



sement», a expliqué M. Louh. «Nous poursuivons les efforts visant à améliorer la performance de la Justice afin que le secteur puisse s'acquitter pleinement de ses missions constitutionnelles en matière de protection de la société contre toute forme de criminalité, notamment les crimes portant atteinte à l'économie nationale», a soutenu le premier responsable du secteur qui a ajouté que le «même intérêt sera accordé au secteur pénitentiaire et aux programmes de réinsertion sociale des détenus».

Il s'agit de la «loi organique portant conditions et modalités ainsi que la saisine d'une exception d'inconstitutionnalité», la «loi relative à la protection des données personnelles» et la «loi relative aux modalités d'obtention des informations, documents et statistiques et leur circulation». Il sera question également de la révision de certains textes en vigueur tels que la «loi

loin des comportements «illégaux, illicites voire immoraux», soulignant la nécessité de «définir les obligations inhérentes à la fonction publique et aux services spécialisés afin de préserver la neutralité et la transparence de l'administration».

Le secteur de la Justice avance à «pas sûrs» vers la consolidation du pouvoir judiciaire après la récente révision de la Constitution, ce qui permettra de mieux répondre aux préoccupations nationales, de s'adapter aux développements de l'Etat algérien et de réaliser ses aspirations à des institutions constitutionnelles stables, fortes et efficaces.

M. Louh a estimé que le secteur de la justice était le «médiateur» dans la réalisation de ces objectifs, notamment en ce qui a trait à la protection des droits de l'homme et à la garantie des libertés fondamentales dans le cadre de la loi, se disant optimiste quant à l'aptitude de la justice à adopter avec les nouveaux contenus constitutionnels, en assurant la qualité de l'action judiciaire et des services prodigués aux citoyens.

organique portant compétences du Conseil de l'Etat et son fonctionnement», la «loi sur la prévention et la lutte contre la corruption». Il s'agira également de l'actualisation de certaines lois telles que la «loi sur la prévention et la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes», le «code de procédure civile et administrative» et la «loi portant organisation pénitentiaire et réinsertion sociale des détenus».

Concernant les principes constitutionnels portant reconnaissance de la liberté d'investissement et de commerce, il sera question de la «révision du code civil, notamment les dispositions relatives aux assurances en nature à l'effet de conférer de plus grandes garanties aux transactions financières» et la «révision du code de commerce», promulgué en 1975, notamment les dispositions relatives aux contrats».

« Le mouvement partiel dans le corps de la magistrature confortera le processus de réformes »

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué jeudi à Tipasa que le mouvement partiel, opéré récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps de la magistrature confortera le processus de réformes dans le secteur de la Justice.

«Le mouvement partiel auquel a récemment procédé le président de la République et président du Conseil supérieur de la Magistrature, Abdelaziz Bouteflika, confortera le processus de réformes engagé dans le secteur de la Justice», a précisé le ministre en marge de la cérémonie d'installation de Brahim Kherrabi en qualité de Procureur général près la cour de Tipasa.

Le mouvement partiel a accordé davantage d'intérêt à l'élément féminin et ouvert la voie aux compétences en mesure d'accroître l'efficacité et de réaliser les objectifs fixés, a-t-il ajouté.

Se félicitant de la place de la femme dans le secteur de la justice, M. Louh a relevé le niveau «records» atteint par les femmes qui occupent huit (8) postes supérieurs au niveau de différentes cours, ce qui traduit l'attachement du président de la République à encourager cette tendance et à donner les mêmes chances à toutes les catégories de la société, a-t-il affirmé.

Mettant en exergue le processus de réformes initiées par le président de la République depuis son arrivée au pouvoir, le ministre a évoqué la consécration de l'Etat de droit, la lutte contre la corruption, la consolidation des droits et des libertés et l'amélioration constante des prestations des structures de la Justice.

M. Louh a également souligné l'augmentation du taux de couverture judiciaire qui est passé de huit (8) magistrats pour 100.000 citoyens en 2000 à 15 magistrats en 2017. Le système

judiciaire algérien dépasse ainsi la plupart des systèmes au niveau régional et dans le bassin méditerranéen en terme de couverture, a-t-il dit, précisant que la France comptait 13 magistrats pour 100.000 citoyens et le Maroc 11 magistrats pour 100.000 citoyens.

Dans cet même ordre d'idées, le ministre a mis en avant le parachèvement de la réalisation de cours de justice répondant aux normes internationales à travers toutes les wilayas du pays (48 cours), ainsi que des tribunaux administratifs. Six (6) wilayas seulement ne disposent pas encore de tribunaux administratifs, a-t-il dit.

Brahim Kherrabi a été installé lors d'une séance plénière présidée par la présidente de la cour de Tipasa, Fatima Belkessir, en présence de membres du corps de la magistrature et les autorités de wilaya.

La création du CNDH vise à donner plus de visibilité sur les efforts de l'Etat en matière des droits de l'homme

La création du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), contenue dans la révision constitutionnelle adoptée par le Parlement en février 2016, constitue «une évolution» de nature à donner «plus de visibilité» aux efforts de l'Etat en matière de défense et de promotion des droits de l'Homme, a souligné la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH) dans son rapport annuel 2016.

Le rapport note qu'«au titre de l'axe sur les droits de l'Homme et les libertés démocratiques, la Constitution du 6 mars 2016 a prévu la création du Conseil national des Droits de l'Homme», estimant que «cette création constitue une évolution visant à donner plus de visibilité aux efforts de l'Etat dans la promotion et la protection des droits de l'Homme».

Le rapport estime que des défis attendent le CNDH à travers notamment le plaidoyer pour la ratification de nou-



veaux instruments tels que l'OPCAT (Protocole facultatif se rapportant à la convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants), suivi de l'application par le juge national des traités internationaux et régionaux ratifiés par l'Algérie et la prévention et la lutte contre la traite des personnes.

La création de ce Conseil, ajoute le rapport, «va permettre le renforcement de l'édifice institutionnel pour la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie», rappelant que le CNDH créé selon les dispositions de l'article 189 de la Constitution est placé auprès du président de la République et jouit de l'autonomie administrative et financière.

La même instance soutient que «si la constitutionnalisation de l'institution nationale des droits de l'homme représente une avancée institutionnelle, à l'instar d'autres organes créés dans ce cadre, elle constitue, également, l'aboutissement d'un processus de transformation de la CNCPPDH, longtemps sollicitée et attendue».

Le CNDH assure notamment «une mission de surveillance, d'alerte précoce et d'évaluation en matière de respect des droits de l'homme, examine sans préjudice des attributions du pouvoir judiciaire, toute situation d'atteinte aux droits de l'homme constatée ou portée à sa connaissance, entreprend toute action appropriée dans ce

cadre», souligne le rapport. En matière de protection des droits de l'homme, le CNDH a des attributions d'investigations, de saisine des autorités administratives ou judiciaires pour le règlement de situations litigieuses, de réception de plaintes, d'enquêtes auprès des structures publiques en rapport avec sa mission de défense des droits de l'homme.

Le CNDH adresse son rapport annuel sur la situation des droits de l'homme au Président de la République, au Parlement et au Premier ministre tout en assurant une large diffusion et en informant l'opinion publique de son contenu.

En matière d'organisation organique, le CNDH est composé de six commissions chargées respectivement des affaires juridiques, des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux, culturels et de l'environnement, de la femme, de l'enfant et des personnes vulnérables, de la société civile et enfin de la médiation.

Le CNDH, présidé par Mme Sid Lakhdar Benzerrouki Fafa, a été installé en mars dernier en remplacement du CNCPPDH, que présidait Me Farouk Ksantini.

La CNCPPDH pour un «débat démocratique» afin d'avoir une bonne visibilité dans la gouvernance et la politique socio-économique

La Commission nationale consultative de promotion et de protection des Droits de l'Homme (CNCPPDH), remplacée en mars dernier par le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), a plaidé pour un «débat démocratique» pour plus de transparence afin d'éviter le manque de visibilité et de cohérence dans la gouvernance et la politique socio-économique sur la trajectoire 2020-2030 du développement hors hydrocarbures de

l'Algérie. Dans son rapport annuel 2016, la CNCPPDH suggère, pour faire face à crise des prix de pétrole et de gaz sur le marché international, la mise en place d'«une stratégie claire basée sur une économie du savoir, sur le travail, sur des ressources autres que celles engrangées des hydrocarbures...», mettant aussi en évidence «la conciliation d'une efficacité économique avec une réelle et profonde justice sociale».

Elle défend également «une lutte énergique et surtout effective contre la corruption, «loin des règlements de compte sources inutiles de tensions».

Pour la CNCPPDH, l'adaptation de l'Algérie aux enjeux de la mondialisation «est inséparable d'un Etat de droit, de la démocratie en tenant compte de l'économie de marché concurrentielle humanisée, loin de tout monopole et du respect des droits de l'Homme».

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Trois casemates pour terroristes découvertes à Tizi Ouzou et Jijel

Trois casemates pour terroristes contenant trois bombes de confection artisanale, prêtes à être utilisées, ainsi que des substances de vivre et des vêtements ont été découverts mercredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans les wilayas de Tizi Ouzou et Jijel, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors des opérations de recherche et de ratissage, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert, le 12 juillet 2017 à Tizi Ouzou/1ère RM et Jijel/5ème RM, trois (03) ca semates pour terroristes, contenant (03) bombes de confection artisanale, prêtes à être utilisées, ainsi que des substances de vivre, des vêtements et des effets de couchage», précise la même source.

«Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à El Oued/4ème RM, un narcotrafiquant et saisi 5,2 kilogrammes de kif traité, tandis que des détachements de l'ANP ont intercepté à Tamanrasset et In Guezam/6ème RM, deux (02) contrebandiers et saisi deux (02) véhicules tout-terrain, 1,5 tonnes de sucre et divers outils d'orpaillage», ajoute le communiqué du MDN.

«Par ailleurs, des éléments des Gardes-côtes ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 09 individus, à bord d'une embarcation pneumatique à Chlef/1ère RM».

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET DE LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Deux narcotrafiquants arrêtés et une importante quantité de kif traité saisie à Béchar

Deux narcotrafiquants ont été arrêtés et une importante quantité de kif traité a été saisie, mercredi à Béchar, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée et lors d'une patrouille opérée près de la zone frontalière de Béni Ounif à Béchar/3e Région mili-

taire, un détachement de l'ANP a arrêté, hier 12 juillet 2017, deux (2) narcotrafiquants et saisi un (1) véhicule touristique chargé d'un grande quantité de kif traité s'élevant à 454 kilogrammes», précise le MDN.

«Encore une fois, les unités de la l'ANP réitérent leur détermination à venir à bout de toute tentative malsaine visant à proliférer de tels fléaux étrangers à notre société et à nos valeurs», ajoute la même source.

ÉDUCATION : des incohérences persistent malgré des évolutions positives

S'agissant du secteur de l'Éducation nationale, le rapport de la CNCPPDH note que notwithstanding les efforts substantiels consentis par les pouvoirs publics et les évolutions positives enregistrées par le secteur, la tutelle relève cependant la présence d'un certain nombre d'incohérences et d'insuffisances adossées à des difficultés répertoriées lors de l'évaluation du système éducatif national».

Le document cite parmi ces incohérences et insuffisances, le problème de la surcharge des classes dans certaines wilayas, estimant que «ce phénomène est lié, de l'avis de la tutelle, à l'ouverture de nouvelles zones d'habitations urbaines engendrant un déplacement massif de population, au retard dans la réalisation des projets...».

La CNCPPDH estime que deux éléments devraient être pris en considération avant de s'engager dans une quelconque réforme : inscrire le fonctionnement du système éducatif dans un système économique et social devant pouvoir répondre aux exigences du développement et introduire les conditions de l'assurance qualité dans l'enseignement à tous les niveaux.

SANTÉ : une crise économique et organisationnelle

Traitant le droit à la santé, la Commission note que le secteur de la santé en Algérie connaît depuis plusieurs années «une crise qui est à la fois économique et organisationnelle», relevant que «si des progrès significatifs sont bien enregistrés ici et là, les résultats ne sont pas homogènes entre les établissements et la dynamique des actions d'amélioration évolue encore, trop souvent, selon le rythme des sollicitations externes».

La CNCPPDH souligne également que les approches sectorielles des risques ont montré leurs limites en terme de réduction et de prévention des risques», dans le sens où, explique le document, elles «ne permettent pas d'introduire la dimension transversale nécessaire à une vision globale et à un management intégré des risques».

Pour la Commission, un certain nombre de leviers peuvent aider à mieux accompagner les changements nécessaires : impliquer l'ensemble des parties prenantes dans des démarches participatives, supprimer les clivages interprofessionnels, développer les actions de sensibilisation et de formation à la qualité, mutualiser les actions entre professionnels et établissements, effectuer le pilotage des actions sur les résultats obtenus...

RAPPORTS DES ONG Une vision «pas forcément consensuelle»

Le document de la CNCPPDH évoque aussi l'évaluation qu'établissent les organisations internationales sur la situation des droits de l'Homme en Algérie, estimant que «le contenu de ces évaluations reflète souvent une certaine vision qui n'est pas forcément consensuelle ou partagée par l'ensemble des parties».

La Commission estime qu'«il est mieux indiqué d'adopter, dans toute opération d'évaluation, une approche plus équilibrée entre les deux générations des droits de l'Homme».

La CNCPPDH a plaidé, dans ce sens, pour un développement des «canaux de communication avec les représentations diplomatiques des pays auteurs des rapports ou les ONG concernées, afin de porter à leur connaissance toute information utile sur le développement et les réalisations opérées dans le domaine des droits de l'Homme en Algérie».

ALGÉRIE - FMI

M. Raouya évoque les perspectives de coopération avec le représentant du FMI



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu le directeur du département Moyen-Orient, Afrique du Nord et Asie Centrale du Fonds monétaire international (FMI), Jihad Azour, avec qui il a évoqué les perspectives de coopération entre l'Algérie et cette institution, a indiqué vendredi le département ministériel dans un communiqué.

«Les entretiens ont porté sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et le FMI ainsi que les moyens de la renforcer, notamment dans les domaines d'assistance technique des finances publiques», a précisé la même source.

Au cours de cette rencontre, le ministre des Finances et le responsable du FMI ont également procédé à l'échange des «points de vue sur l'évolution des situations économique et sociale tant sur le plan national qu'international», a ajouté le texte.

CAAT :

Un bénéfice de 2,33 milliards de DA réalisé en 2016

La compagnie algérienne des assurances CAAT a dégagé un résultat bénéficiaire net de 2,33 milliards de DA en 2016 contre un bénéfice de 2,07 milliards de DA en 2015, en hausse de 13%, apprend-on jeudi auprès de cet assureur public.

Quant à son chiffre d'affaires, il a franchi le seuil de 22,6 milliards de DA en 2016, en augmentation de 7% par rapport à celui de l'année précédente.

En matière de gestion des sinistres, la CAAT a versé des indemnités de 13,7 milliards de DA, en hausse de 7,3%.

Par ailleurs, les placements financiers effectués principalement en valeurs d'Etat par cette compagnie d'assurance se sont élevés à plus de 30 milliards de DA à la fin 2016, soit une variation positive de 4%.

«Ce montant traduit la politique de l'entreprise qui vise à la fois le respect de la réglementation, la consolidation de son assise financière et sa contribution à l'économie nationale», souligne-t-elle, en ajoutant qu'en tant qu'investisseur institutionnel, elle a aussi participé à l'Emprunt national pour la croissance économique (ENCE).

NOUVELLE VILLE DE BOUINAN :

Livraison de 16.000 logements AADL à partir de septembre

Le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, Youcef Cherfa a annoncé jeudi à Blida la livraison, à partir de septembre prochain, de 16.000 logements de type location-vente de l'Agence algérienne d'amélioration et du développement du logement (AADL) au niveau de la nouvelle ville de Bouinan, soulignant que cette opération se déroulera en trois étapes jusqu'en juin 2018.



La livraison des logements AADL dans la nouvelle ville de Bouinan est prévue à partir de septembre prochain, avec la distribution d'une première tranche de 7.000 unités, puis en décembre 2017 une deuxième de près de 3.000 unités et une troisième de 6.000 unités en juin 2018, a indiqué M. Cherfa, dans une déclaration à l'APS, à l'issue d'une réunion technique consacrée au projet de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan en présence du ministre des travaux publics et des transports, Abdelghani Zaalane et du ministre des ressources des eaux, Hocine Necib.

La réunion organisée sur l'un des sites de la nouvelle ville de Bouinan, en présence des autorités locales et de cadres des ministères concernés par le projet, ainsi que des représentants du ministère de l'énergie et du groupe Sonelgaz, a permis de définir tous les obstacles qui freinent la progression des travaux de réalisation et les voies à même de les lever pour la finalisation des équipements accompagnant les logements outre l'élaboration d'une vision prospective en matière de distribution des logements et des équipements annexes.

La distribution prévue des 7.000 unités représentant la première tranche «est certaine», tandis que la livraison des 3.000 unités de la deuxième tranche reste tributaire de la réalisation des VRD prévue au cours de l'année, a précisé le ministre.

Sur instruction du Premier Ministre, Abdelmadjid Tebboune, la nouvelle ville de Bouinan sera la deuxième plus grande ville devant connaître la livraison des projets et des logements en 2017, après celle de Sidi Abdellah, a affirmé M. Cherfa, AJOUTANT que la présence de trois ministres du Gouvernement à cette réunion a pour objectif d'apporter

les dernières retouches en matière de raccordement aux réseaux d'AEP, d'assainissement et électrique.

Les décisions prises lors de cette réunion, en collaboration avec les secteurs des Ressources en eau, des Transports et de l'Énergie «nous laissent plus optimistes» quant à la réception des projets dans les délais pour leur distribution aux bénéficiaires, a indiqué M. Cherfa. Soulignant la priorité qu'accorde le Gouvernement aux programmes de logements toutes formules confondues, le ministre a rappelé l'objectif d'un million de logements fixé dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et la distribution de ces projets durant les années 2017, 2018 et 2019.

Concernant les équipements à réaliser parallèlement aux logements de la nouvelle ville de Bouinan qui seront distribués aux souscripteurs des wilayas de Blida et Alger, M. Cherfa a assuré que les principaux réseaux d'eau potable, d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales, ainsi que les réseaux routier, d'électricité et de gaz et les infrastructures d'enseignement, de santé, et de sécurité seront finalisés avant le début de la distribution de logements.

Pour sa part, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé que le gouvernement insiste sur le critère «qualité» dans les projets routiers devant relier la nouvelle ville de Bouinan aux villes avoisinantes, a rassurant les souscripteurs que le trajet entre Alger et Bouinan peut être d'effectué en 15 mn grâce à la double voie de Bouinan et au projet reliant la deuxième rocade d'Alger à la même ville.

La coordination entre les ministères permettra de réceptionner les projets dans les délais fixés pour obtenir une nouvelle ville qui

répond aux normes des villes urbaines, a-t-il ajouté. Concernant le secteur des ressources en eau, M. Necib a indiqué que les travaux de la première phase du raccordement de la nouvelle ville au réseau d'eau potable ont été parachevés permettant une alimentation à hauteur de 7.000 m3/jour en attendant la réception de la deuxième tranche en octobre prochain qui permettra d'approvisionner 15.000 logements en eau potable d'ici la fin de l'année.

S'agissant du problème des réseaux d'assainissement, le ministre a indiqué que les eaux usées seront transférées vers la station d'épuration de Boufarik, soulignant que ce projet est à même de raccorder les 15.000 unités d'ici la fin de l'année en cours, ce qui permettra de livrer les logements dans les délais.

Contrairement à la réalisation des logements qui avance à un rythme appréciable, les projets de réalisation de la nouvelle ville de Bouinan enregistrent actuellement des entraves, notamment en matière de raccordement aux réseaux d'assainissement et d'évacuation des eaux pluviales.

A cet effet, les ministres ont donné des instructions fermes aux responsables en charge du projet en vue de trouver des solutions à ces entraves et parachever les projets dans les délais.

Pour rappel, le nombre de logements prévus dans la nouvelle ville de Bouinan - d'une capacité de 200.000 habitants - s'élève à 36.200 unités, dont 26.000 en cours de réalisation parallèlement à la réalisation de plusieurs établissements éducatifs (écoles primaires, CEM et lycées), d'un hôpital, de polycliniques, de postes de police, d'un théâtre, d'une salle de cinéma, outre des Administrations publiques et des espaces verts.

ÉLECTRICITÉ :

Sonelgaz: Nouveau pic de consommation enregistré jeudi



La consommation nationale en énergie électrique a enregistré jeudi après-midi un nouveau record, suite aux fortes chaleurs au Nord du pays, a indiqué le groupe Sonelgaz dans un communiqué.

«L'opérateur du système électrique a enregistré un nouveau record en termes de puissance électrique appelée sur le réseau national, le jeudi 13 juillet de 13.561 MW à 14h30», précise la même source.

Ce nouveau pic de consommation représente une hausse de 5,6% par rapport à la demande maximale enregistrée en été 2016, ajoute le communiqué.

Une autre pointe de 13.390 MW a également été enregistrée le 12 juillet à 14h45, soit une hausse de 3,1% par rapport à l'été 2016.

«La consommation électrique est fortement liée à la hausse des températures», rappelle Sonelgaz qui prévoit de nouvelles pointes de consommation durant cet été.

Néanmoins, elle conseille fortement «la modération» dans la consommation de l'énergie électrique, particulièrement entre 13h00 et 16h00 et entre 20h et 23h.

APS

FORMATION

Signature d'une convention de partenariat entre le ministère de la Formation et de l'enseignement professionnels et la société Peugeot Algérie

Une convention de partenariat a été signée jeudi à Alger entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et la société Peugeot Algérie portant sur le développement des filières de formation liées à l'après-vente automobile selon les exigences et standards internationaux.

S'exprimant lors de la cérémonie de signature de la convention qui s'est tenue à la direction générale de Peugeot Algérie, le ministre de la formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, a fait savoir que l'objectif de ce partenariat est de «renforcer la relation entre l'entreprise et les établissements de la formation professionnelle à travers un programme de collaboration durable afin d'assurer l'adéquation de la formation avec les exigences de l'emploi».

M. Mebarki a indiqué que «50 points de Peugeot seront concernés par cette convention de partenariat», qui sera selon «une véritable opportunité à saisir pour son département afin d'assurer un accompagnement efficient des diplômés visant leur insertion professionnelle».

Il a précisé que la signature de cette convention s'inscrit «dans le cadre des préparatifs pour la prochaine rentrée de la formation professionnelle, prévue en septembre



prochain, afin de répondre à la forte demande de jeunes désireux de se former dans la maintenance automobile». En visitant le centre de la formation professionnelle (ITEEM) à Oued Smar, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de la formation des formateurs dans les spécialités de la maintenance du véhicule, la carrosserie, la peinture, le magasin et toute nouvelle spécialité identi-

fiée dans le domaine. Pour sa part, le Directeur général de Peugeot Algérie, Yves Peyrot des Gachons, a souligné la nécessité d'investir dans la formation des jeunes, notamment avec la technologie «qui évolue à grande vitesse» dans le domaine automobile et de continuer à «nouer des liens de partenariat avec les pouvoirs publics dans l'intérêt des deux parties».

ALGÉRIE - BEI :

Des projets de financement à l'étude dans le domaine de l'environnement

La Banque européenne d'investissement (BEI) souhaite coopérer avec le gouvernement algérien dans le domaine de l'environnement et des énergies renouvelables à travers le financement de projets relevant de ce secteur, a indiqué jeudi à Alger le vice-président de cette institution financière européenne, M. Roman Escolano. «Je suis ici pour transmettre cette volonté de notre banque (BEI) de coopérer avec le gouvernement algérien (...) pour opérer des financements de projets concrets» en Algérie, a indiqué M.

Escolano à la presse à l'issue de sa rencontre avec la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati.

A ce propos, il a indiqué que les deux parties avaient convenu d'identifier conjointement des projets auxquels la BEI pourrait contribuer financièrement, tout en relevant l'engagement de cette banque européenne dans la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques dont elle fait une de ses priorités. Pour sa part, Mme Zerouati a avancé

qu'à travers le renforcement de cette coopération de longue date entre l'Algérie et la BEI, son département ministériel souhaite des investissements dans l'environnement et les énergies renouvelables avec des retombées positives sur l'économie nationale.

Elle a également relevé que cette visite du vice-président de la BEI, qui intervient après l'adoption d'un nouveau plan d'action du gouvernement et dans le cadre du nouveau modèle économique de croissance, suscitait un changement dans l'ordre

des priorités concernant le partenariat algéro-européen. Pour rappel, la BEI, dont les actionnaires sont les pays membres de l'UE, est une institution de financement à long terme de l'UE. Dans la région méditerranéenne, elle offre des instruments financiers et de conseil, en coopération notamment avec la Commission européenne avec des financements conjoints.

Elle a déjà contribué dans le financement de projets en Algérie dans les secteurs de l'énergie, de l'eau, du transport routier et de l'industrie.

TOURISME

Faire du secteur du tourisme une alternative aux hydrocarbures

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri a mis en avant jeudi à Alger la nécessité de la conjugaison des efforts pour relancer le tourisme et en faire une alternative économique permettant au pays de sortir de la dépendance aux hydrocarbures.

Intervenant lors de la cérémonie de son installation dans ses nouvelles fonctions, M. Mermouri a déclaré: «Nous nous attèlerons dans le cadre du Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à insuffler une nouvelle dynamique au secteur en exploitant les ressources touristiques et naturelles dont dispose le pays» soulignant à ce propos l'importance du tourisme côtier, thermal, de montagne ainsi que le tourisme saharien avec son patrimoine matériel et immatériel, notamment les Ksour, les différents vestiges historiques et civilisationnels, outre le patrimoine du Tassili et de l'Ahaggar.

Après avoir exprimé «ses remerciements et reconnaissance au président de la République pour la confiance qu'il lui a accordé pour la gestion du secteur du tourisme en cette conjoncture particulière», M. Mermouri a relevé la nécessité d'intensifier et de coordonner les efforts entre les cadres de son département et les autres secteurs concernés pour œuvrer ensemble à la mise en place d'une stratégie de promotion du tourisme à la lumière du Plan d'action du gouvernement, adopté récemment par les deux chambres du parlement».

Pour sa part, le chef de cabinet du Premier ministre, Amrani Hamlaoui a appelé les cadres du secteur à «l'intensification des efforts et à la coordination en vue de réaliser les objectifs escomptés dans ce domaine, conformément au Plan d'action du gouvernement et au programme du président de la République».

M. Hamlaoui qui représentait le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune à cette cérémonie, a salué les efforts consentis par les anciens ministres «pour relancer le tourisme et en faire un secteur contribuant au développement hors hydrocarbures, et ce au vu des importantes ressources touristiques et naturelles que recèlent les différentes régions du pays».

Il a rappelé également «des importantes orientations données par le Premier ministre à M. Mermouri pour la relance du secteur en application des mesures prévues dans le Plan d'action du gouvernement pour la concrétisation du programme du président de la République qui a fait du tourisme l'une des priorités du développement économique, notamment en matière d'investissement». M. Hamlaoui a appelé, par ailleurs, les cadres du secteur à se mobiliser pour permettre au ministre de «tracer des programmes à court, moyen et long termes dans le domaine du tourisme à soumettre au gouvernement».

CIMENT :

Baisse «sensible» des prix suite aux mesures de lutte contre la spéculation

Le prix du sac de ciment est vendu actuellement entre 500 et 700 DA contre une moyenne de 1.000 DA auparavant, suite aux mesures de lutte contre la spéculation prises récemment par le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, indique un communiqué de ce ministère.

«Depuis quelques jours, les prix du ciment ont sensiblement baissé au niveau des différents points de vente à travers le territoire national, et ce, grâce aux récentes mesures prises par le ministre de l'Industrie et des Mines, Mahdjoub Bedda, à travers notamment la mise à la retraite de quelques responsables de groupes publics.

Ce qui a commencé à régler quelques problèmes liés notamment à la spéculation», précise la même source.

Ces changements «ont réduit sensi-

blement la spéculation qui régnait sur la marché», souligne le ministère qui avance que cette tendance baissière sera maintenue après les conclusions des travaux du groupe de travail installé par M. Bedda à cet effet.

Ce groupe de travail «aura à définir avec exactitude les problèmes de cette filière» et permettra de mettre en place une nouvelle dynamique pour le Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), avance le communiqué.

Le groupe GICA, sous l'égide du ministère de l'Industrie et des Mines, a décidé de mettre en place une charte des clients qui régira la relation entre les entreprises de ciment et leurs partenaires, et ce, dans le but de «lutter efficacement contre la spéculation et d'améliorer l'approvisionnement en ciment des entreprises de réalisation

et des distributeurs agréés», note la même source.

Cette nouvelle stratégie de contrer la spéculation a été annoncée lors de la journée Portes ouvertes, organisée mardi dernier par le groupe GICA à Chlef, rappelle le ministère qui précise que la cimenterie de Chlef a connu des dysfonctionnements dans la distribution de ce matériau ayant privé les entreprises locales de leurs quotas de ciment depuis décembre 2016.

En fait, depuis 2016, poursuit le ministère, l'Entreprise de cimenterie et dérivés de Chlef (ECDE-Chlef) «a connu des dysfonctionnements dénoncés à maintes reprises par la chambre de commerce et d'industrie de Chlef.

Ce qui avait conduit au limogeage du P-dg de l'ECDE de Chlef par le ministre de l'Industrie et des Mines en juin 2017». L'organisation de cette

journée sous l'égide du ministère à Chlef «se veut être une occasion de réaffirmer la volonté des pouvoirs publics de mettre un terme à la spéculation qui touche cette filière» et réaffirmer la volonté du Groupe GICA de nouer des relations commerciales basées sur la confiance dans le respect de la transparence, note encore le communiqué.

Pour rappel, le Groupe GICA compte augmenter sa production à 20 millions de tonnes/an de ciment à l'horizon 2019-2020 grâce aux projets d'extension de trois cimenteries et au lancement de deux nouvelles usines.

Il s'agit des projets d'extension des cimenteries de Chlef, d'Ain El Kbir et de Zahana, et du lancement de deux nouvelles cimenteries à Sigus (Oum El Bouaghi) et à Béchar.

ADRAR : 204.000 quintaux de céréales engrangés

Une récolte de 204.000 quintaux (QX) de céréales a été engrangée au titre de la campagne moissons-battage de la saison 2016-2017 dans la wilaya d'Adrar sur une surface emblavée de 5.400 ha, a-t-on appris des responsables de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) d'Adrar.

La CCLS qui a emmagasiné 110.000 QX de céréales seulement du fait de sa capacité de stockage limitée, en plus de 27.000 QX de la moisson comme semences pour la prochaine saison des labours-semailles, s'est retrouvée contrainte de transférer le reste de la récolte vers d'autres coopératives dans le nord du pays, a expliqué le directeur de la CCLS d'Adrar, Mokhtar Hamdani.

Pour remédier au problème d'ensilage, M. Hamdani a fait état de la réalisation en cours d'une nouvelle unité d'une capacité de 100.000 QX à réceptionner l'année prochaine, en sus d'une unité de sélection de semences d'une capacité de 500 QX/jour, actuellement en exploitation et relevant de la CCLS.

La moisson de cette saison a connu une hausse par rapport à celle de l'année écoulée, avec un rendement moyen de 40 QX à travers les régions du Touat, du Tidikelt et du Gourara, selon la même source.

Cette production en hausse est expliquée par la prise de mesures d'accompagnement et de vulgarisation agricole, dont la mise en œuvre de techniques agricoles modernes en matière de semis, d'irrigation et de la lutte contre la prolifération des mauvaises herbes, ainsi que la mobilisation de moyens matériels nécessaires, de semences et d'intrants agricoles en quantités suffisantes, a souligné le responsable de la CCLS d'Adrar.

AÏN TÉMOUCHENT : Production attendue de plus de 400.000 quintaux de différentes variétés de raisin

Les services agricoles de la wilaya d'Aïn Témouchent prévoient une production de 443.000 quintaux de raisin, a-t-on appris des responsables du secteur.

Une surface de 12.656 ha a été réservée à la viticulture dont 3.194 ha réservés au raisin de table et 8.337 autres au raisin de transformation. Pour le raisin de table, il est prévu une production de 215.000 qx de raisin de table et 230.000 autres qx pour le raisin de transformation.

Lancée depuis le 1er juillet courant, la campagne des vendanges au niveau des zones côtières et semi côtières de la wilaya de Aïn Témouchent, a permis une récolte de 4.640 qx de raisin de table sur une superficie de 80 has. L'opération se poursuit toujours, a-t-on indiqué au niveau de la DSA. Les services agricoles prévoient un même niveau de production que celui de la saison écoulée 2015-2016 ayant atteint les 450.000 qx.

La wilaya produit plus de 19 variétés de raisin dont 8 de raisin de table comme Cardinal et Sapal en production précoce, outre les variétés de raisin de transformation dont le Senso, Alicante, Grenage qui sont de qualité supérieure dont la réputation dépasse les frontières nationales.

APS

EL TARF : Lancement prochain d'une campagne d'ensemencement de 8.000 alevins dans les bassins d'irrigation à El Kala

Huit mille (8.000) alevins seront ensemencés, prochainement, au niveau des bassins d'irrigation relevant de la daïra d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, jeudi, du directeur des services agricoles (DSA).

Première du genre à l'échelle nationale, cette campagne d'ensemencement de cette quantité d'alevins provenant du centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (CNRDPA) de la wilaya d'Aïn Defla sera lancée, dans une première phase, à El Kala, avant sa généralisation dans le reste des wilayas du pays, a ajouté M. Ali Djoudi.

S'inscrivant dans le cadre de l'opération d'intégration de la pisciculture dans les exploitations agricoles, cette première campagne permettra, a-t-on soutenu de même source, l'ensemencement en alevins de bassins appartenant aux producteurs ayant subi une formation dans la pisciculture.

Les alevins seront mis, à titre gratuit, à la disposition des agriculteurs par le CNRDPA, a-t-on ajouté, précisant, par ailleurs, que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour assurer le meilleur des encadrements aux agriculteurs. L'introduction de cette pratique au sein des fermes agricoles permettra, a-t-on affirmé, outre l'amélioration des revenus des exploitants, l'augmentation de la fertilité du sol ainsi que l'accroissement du volume de la production.

Le DSA qui a, d'autre part, rappelé que cette opération d'envergure a été précédé d'une séance de démonstration organisée, au mois d'avril dernier, a affirmé qu'un ensemencement d'un bassin de 200 M3 a été réalisé au niveau de la ferme pilote Rahmani Mohamed à El Kala où 70 carpes avaient été lâchées.

Une première session de formation au profit des agriculteurs intéressés de la daïra d'El Kala avait été également effectuée durant cette même période, au sein de l'école de pêche et d'aquacul-



ture, a ajouté la même source, détaillant que des cours théoriques et des séances d'application sur la reproduction, l'alimentation et l'élevage de poissons d'eau douce avaient été dispensés par des enseignants spécialisés dans la pisciculture relevant de l'école de la pêche d'El Kala.

L'accent a été, par ailleurs, mis sur l'importance des potentialités existantes dans la wilaya d'El Tarf en matière d'infrastructures de mobilisation des ressources hydriques, notamment les bassins d'accumulation et les géomembranes destinées à l'irrigation des

filières végétales.

Celles-ci sont estimées à 280 unités, pour une capacité de 156.500 M3, répartis sur 259 exploitations agricoles, a-t-on rappelé en signalant que ces infrastructures sont appelées à développer la pisciculture en tant que nouvelle filière au niveau des exploitations agricoles dans cette wilaya où les efforts se poursuivent dans ce domaine, a-t-il noté en signalant que deux (2) producteurs ayant pris part à un stage en pisciculture encadré par les services agricoles d'El Tarf ont bénéficié d'un stage de formation à l'étranger.

7^E SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET AQUACULTURE Signature d'un accord de coopération pour l'organisation à Oran

Un accord de coopération a été signé, jeudi à Oran, entre la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture et le Centre de conventions Ahmed Benahmed d'Oran, portant sur l'organisation du 7^{ème} Salon international de la pêche et de l'aquaculture, prévu du 9 au 12 novembre 2017. A cette occasion, le directeur général de la pêche, Taha Hamouche, a souligné que la 7^{ème} édition de ce salon, pla-

cée sous le slogan "Pour une croissance durable et diversifiée de l'économie de la pêche et de l'aquaculture", verra la participation de professionnels, d'investisseurs, de représentants des banques, des compagnies d'assurances, des centres de recherche, des établissements de formation et de directions nationales et autres instances internationales.

Des académiciens, des chercheurs et autres interve-

nants dans les secteurs de la pêche et de l'aquaculture débattront des perspectives de développement du secteur pour lui permettre de contribuer à assurer la sécurité alimentaire et du développement durable. Parmi les objectifs assignés à cette édition, qui jouit d'une réputation internationale, figurent le développement de l'aquaculture et renforcement des mécanismes d'une exploitation optimale

des ressources halieutiques.

La directrice du CCO, Mme Souad Cherchab, a souligné que la direction du centre œuvre à accompagner l'organisation d'événements internationaux de haut niveau afin de faire d'Oran une destination privilégiée du tourisme des affaires. La place et l'importance d'une ville se mesurent par l'importance des manifestations qu'elle abrite, a-t-elle souligné.

OUARGLA : Plus de 36.100 qx de pommes de terre saisonniers récoltés

Une quantité de 36.110 quintaux (QX) de pommes de terre saisonnières a été réalisée jusqu'ici dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne de récolte lancée en début du mois de mai dernier, a-t-on appris jeudi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette récolte, qui a donné lieu à des rendements moyens de 230 QX/l'hectare, a concerné une superficie de 157 ha sur une surface globale de 188,29 ha consacrée à la culture de la pomme de terre saisonnière, au titre de la saison

agricole 2016/2017, a-t-on précisé.

Concernant la pomme de terre d'arrière saison, la wilaya d'Ouargla a enregistré cette année une récolte de 457.995 QX, a-t-on également fait savoir à la DSA.

Cette production a été réalisée sur une superficie globale de 1.380 ha dédiée à ce genre cultural et concentrée notamment au niveau des dairas de Taibet (1.000 ha) et le reste réparti entre les dairas de Sidi-Khouiled, Ouargla, El-Hedjira et N'Goussa. La culture de la

pomme de terre saisonnière, qui a connu une extension, comparativement aux 113 ha de l'an dernier, occupe près de 600 fellahs utilisant différentes techniques d'irrigation pour le développement de cette culture, dont l'irrigation sous-pivot et par le système de goutte-à-goutte. Selon la DSA, la surface consacrée à la culture de la pomme de terre d'arrière saison a, par contre, connu cette année une réduction, comparativement aux 1.820 ha qui lui avaient été réservés l'année dernière.

MOSTAGANEM : Clôture de la 71^e édition des journées d'information sur les services de la Sûreté nationale

La 71^{ème} édition des journées d'information sur les services de la sûreté nationale a pris fin jeudi à Mostaganem en présence du représentant du Directeur général de la sûreté nationale, l'inspecteur régional de la police de l'ouest par intérim, le commissaire Djazili Dahmane.

Intervenant à cette occasion, le commissaire Djazili Dahmane a souligné que "la véritable police de proximité se basait sur l'écoute, la prévention, la sensibilisation, des supports stratégiques pour activer le rôle de la sûreté nationale en tant que structure importante impliquant le citoyen dans la mission de la préservation de la sécurité".

Par ailleurs, il a rappelé que les campagnes de sensibilisation, les portes ouvertes et les journées d'information, organisées à travers les wilayas du pays, visaient "à inculquer et à diffuser une culture sécuritaire moderne".

L'inspecteur régional de la police de l'ouest par intérim a également souligné que cette initiative intervenait dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication élaboré par la DGSN visant la promotion de la police de proximité et son rapprochement au citoyen.

Pour lui, cette manifestation est "une vitrine sur les missions et rôles dévolus aux services de la police et sur les moyens opérationnels utilisés dans la lutte contre toutes les formes de la criminalité".

A cette occasion, un documentaire vidéo sur les activités organisées lors de cette 71^{ème} édition a été projeté. Ce travail a été élaboré par le service des moyens techniques de la sûreté de Mostaganem.

En outre, le représentant du DGSN, le wali de Mostaganem et le chef de la sûreté de wilaya, des notables et représen-



tants de la société civile, dont le doyen de la chanson châabi Maazouz Bouadjadj, cheikh Bouguirati Bendhiba en bédouin, le mufti de Mostaganem cheikh Djillali Benmehdi et le chef de l'Union nationale des zaouias algériennes, ont été honorés.

Il est à rappeler que le public mostaganemois a découvert, lors de cette manifestation, le matériel et les équipements utilisés par les différents services et directions de la sûreté nationale. La manifestation a donné aussi lieu à l'inauguration du siège de la BMPJ de Kharrouba à l'est de la wilaya, ainsi que les

sièges de la sûreté urbaine interne et externe des communes de Mostaganem, Bouguiret, Aqin Sidi Chérif, Benabdelmalek Ramdane et Hadjadj.

Le chef de la sûreté de wilaya de Mostaganem, le commissaire Samir Khellassi, a déclaré, en marge de la cérémonie de clôture, que les prochaines journées d'information sur la police se tiendraient prochainement à Khenchela.

Il a également révélé que 2.000 policiers étaient mobilisés dans le cadre du plan bleu à Mostaganem pour la saison estivale.

SAISON ESTIVALE: 36 noyades enregistrées dans les plages depuis le 1^{er} juin

Trente six (36) personnes ont péri par noyade, dont 21 noyades dans des plages interdites à la baignade, durant la période comprise entre le 1^{er} juin et le 11 juillet 2017, contre 28 décès enregistrés durant la même période de référence en 2016, selon un bilan rendu public par la Protection civile.

Sur les 15 décès recensés au niveau des plages autorisées à la baignade, 8 noyades sont survenues en dehors des horaires de surveillance, a détaillé le Sous-directeur chargé des Statistiques et de l'Information, le Colonel Achour Farouk à l'APS, insistant sur la nécessité pour les estivants de respecter les consignes de la Protection civile s'agissant de la bai-

gnade. Avec 8 décès, dont 3 survenus au niveau des plages non autorisées à la baignade et 3 autres dans celles autorisées mais en dehors des horaires de surveillance, Bumerdes occupe la tête du peloton des wilayas concernées par ce bilan, suivie de Mostaganem avec 7 décès, dont 6 enregistrés dans les plages interdites à la baignade, puis de Skikda avec 3 décès, également comptabilisés dans cette catégorie de plages.

Durant la période suscitée, a ajouté le même responsable, il a été enregistré une fréquentation du littoral algérien de l'ordre de 19.159.114 estivants, alors que les éléments de cette institution ont effectué 13.454 interventions ayant permis de sauver 8.397 per-

sonnes de la noyade et de soigner sur place 4.036 autres, tandis que 910 autres ont dû être évacués vers les centres de soins. Par ailleurs, 59 personnes ont été sauvées à bord d'embarcations diverses, dont 54 dans la seule wilaya de Béjaïa, tandis qu'une (1) personne a été blessée par un engin nautique, a encore précisé le Colonel Achour.

Le représentant de la Protection civile a rappelé, à ce propos la mesure préventive décidée par celle-ci pour contrer les noyades en mer, consistant en la prolongation d'une heure les horaires de surveillances des plages fréquentées (20 h au lieu de 19 h).

Ce dernier tient également à mettre en garde les citoyens,

les parents plus particulièrement, contre le phénomène des noyades dans les barrages qui fauche chaque saison estivale des vies humaines, faisant savoir que depuis le 1^{er} juin dernier, 18 décès ont été répertoriés dans ces circonstances, le dernier en date remontant au mardi 11 juillet. Il s'agit, a-t-il précisé, d'un adolescent âgé de 17 ans dont la noyade est survenue dans le barrage de Beni-Haroun (Mila). Pour prévenir contre le danger de ces baignades, la Protection civile envisage de lancer, dès le 17 juillet prochain et à partir de ce site, une campagne de sensibilisation, en concertation avec l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), a conclu M. Achour.

378 hectares de forêts parcourus par les incendies en 24h à l'échelle nationale

378 hectares de forêts ont été parcourus par 31 incendies à travers le territoire national en 24h, causant la perte de 6714 arbres fruitiers, 3110 bottes et 43 palme-raies, révèle un bilan partiel de la Protection civile. Sur les 378 hectares (ha) de forêts partis en fumée durant la journée du 11 juillet 2017, 163,5 ha ont été ravagés dans la wilaya de Médéa, suivie de celle de Tizi-Ouzou avec 113 ha perdus, a détaillé à l'APS, le Sous-directeur chargé des Statistiques et de l'Information, le Colonel Achour Farouk.

S'agissant des pertes en arbres fruitiers,

la wilaya de Tizi-Ouzou se situe en tête position avec 3620 arbres dévastés, suivie de celle de Skikda avec 1946 arbres perdus, a-t-il ajouté. Outre les feux de forêts, 19 incendies ont affecté 110,5 ha de maquis et 132 ha de broussailles, tandis que les pertes en récoltes ont concerné 129 ha de blé et 4 autres d'orge, a précisé le même responsable, insistant sur le facteur de la prévention pour limiter les dégâts sur le patrimoine forestier et autre.

Il s'agit, selon lui, de prévoir notamment des actions de désherbage et d'ouvrir des pistes au niveau des sites concer-

nés afin de faciliter les opérations d'intervention des éléments de la Protection civile en cas d'incendies, notant que la "préoccupation première consiste à assurer de la sécurité des citoyens résidant dans le périmètre des feux".

"L'estimation réelle des incendies ne réside pas dans les foyers des incendies mais dans les périmètres parcourus", a-t-il souligné, insistant sur la conjugaison des efforts de l'ensemble des acteurs impliqués face aux incendies, en premier lieu les citoyens "conviés à adopter des comportements civiques".

AÏN TEMOUCHENT : Aucun dégât humain ou matériel enregistré après un séisme enregistré jeudi à Beni Saf

Les services de la protection civile de la wilaya de Temouchent n'ont enregistré aucun dégât humain ou matériel après la secousse tellurique qui a eu lieu, jeudi soir, au large, à 50 kilomètres au nord-ouest de la commune côtière de Beni Saf, a-t-on appris, vendredi, des responsables de cette structure.

Les différentes unités de la protection civile de la wilaya d'Aïn Temouchent n'ont reçu aucun appel de secours lié à la secousse tellurique qui a atteint 4 degrés sur l'échelle de Richter, a affirmé à l'APS le directeur de wilaya de la protection civile.

De nombreux habitants des communes de Sidi Benadda, Aïn Tolba, Aïn Temouchent, et plus particulièrement à Beni Saf, ont ressenti la secousse, qui a été enregistrée, jeudi soir vers 22h01, a-t-on indiqué.

Horrmis une certaine panique qui s'est emparée d'un certain nombre d'estivants qui ont choisi les côtes de Beni Saf pour passer leurs vacances et qui ne sont pas habitués aux secousses telluriques, aucun autre phénomène du même genre n'a été signalé, ont indiqué des sources locales de la commune de Beni Saf qui se trouvaient à proximité.

La wilaya d'Aïn Temouchent a enregistré 04 tremblements de terre en moins d'une semaine, qui ont été tous localisés au nord-ouest au large de Beni Saf et dont le plus important est celui enregistré dans la même région, mardi dernier vers 04h18, avec une intensité de 4,8 degrés sur l'échelle de Richter et dont l'épicentre a été localisé à 60 km au nord-ouest au large de Beni Saf, comme indiqué par le Centre de Recherche en Astronomie Astrophysique et Géophysique (CRAAG).

La canicule et les feux de forêt à l'origine des coupures d'électricité

La canicule qui sévit dans le pays et les feux de forêts qui ont touché plusieurs wilayas du pays sont à l'origine de coupures d'électricité enregistrées durant les dernières 24 heures, a indiqué jeudi la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SDG) dans un communiqué.

"En conséquence de la canicule qui sévit sur le territoire national et les feux de forêts qui ont touché plusieurs wilayas du pays, des perturbations locales en matière d'alimentation en énergie électrique ont été enregistrées durant les dernières 24 heures dans plusieurs wilayas", précise la même source.

Ces perturbations sont dues essentiellement aux "importants appels de charge" occasionnés par la "sur-utilisation" des équipements électriques qui sont à l'origine des défauts enregistrés sur les câbles souterrains de moyenne tension, ainsi que les atteintes tiers qui affectent fortement le fonctionnement du réseau de distribution, ajoute le communiqué. En outre, les feux de forêts, qui contribuent à la hausse des températures, affectent également les réseaux aériens et rendent difficile l'accès des équipes de dépannage pour les travaux de rétablissement, note la même source.

Face à cette situation, les directions de distribution réparties sur le territoire national ont mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires pour rétablir le courant électrique dans les meilleures des délais, et ce, en dépit des conditions difficiles sur le terrain, rassure la SDG.

APS

SELON LES PREMIÈRES ESTIMATIONS ÉTABLIES PAR EUROSTAT La population de l'UE a atteint près de 512 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2017



Au 1^{er} janvier 2017, la population de l'Union européenne (UE) était estimée à 511,8 millions de résidents, contre 510,3 millions au 1^{er} janvier 2016, selon les premières estimations établies par l'Office statistique européen (Eurostat).

Au cours de l'année 2016, autant de naissances que de décès ont été enregistrés dans l'UE (5,1 millions), ce qui signifie que la variation naturelle de la population de l'UE a été neutre, explique la même source. La variation démographique (positive, avec 1,5 million d'habitants supplémentaires) est donc due à l'apport du solde migratoire. Avec 82,8 millions de résidents (soit 16,2% de la population totale de l'UE au 1^{er} janvier 2017), l'Allemagne est l'Etat membre de l'UE le plus peuplé, devant la France (67,0 millions, soit 13,3%), le Royaume-Uni (65,8 millions, soit 12,9%), l'Italie (60,6 millions, soit 11,8%), l'Espagne (46,5 millions, soit 9,1%) et la Pologne (38,0 mil-

lions, soit 7,4%). La plus forte croissance démographique a été observée au Luxembourg (+19,8 pour 1 000 résidents), devant la Suède (+14,5), Malte (+13,8), l'Irlande (+10,6), l'Autriche (+9,5), l'Allemagne et Chypre (+7,6 chacun), le Danemark (+7,2), le Royaume-Uni (+6,5) et les Pays-Bas (+6,0).

A l'opposé, la plus forte baisse a été enregistrée en Lituanie (-14,2), suivie par la Lettonie (-9,6), la Croatie (-8,7), la Bulgarie (-7,3) et la Roumanie (-6,2). Au total, la population de l'UE s'est accrue de 1,5 million de personnes (+3,0) au cours de l'année 2016.

Les taux bruts de natalité les plus élevés en 2016 ont été affichés par l'Irlande (3,5 pour 1 000 résidents), la Suède et le Royaume-Uni (1,8 chacun) ainsi que la France (11,7), tandis que les taux les plus faibles ont été relevés dans des Etats membres du Sud: Italie (7,3), Portugal (8,4), Grèce (8,6), Espagne (8,7), Croatie (9,0) et Bulgarie (9,1), ajoute la même source.

INDONÉSIE Dix morts dans un accident d'autocar



Au moins 10 personnes, parmi lesquelles une enfant et un ressortissant autrichien, ont été tuées dans une collision entre un autocar et un camion en Indonésie, ont annoncé les autorités locales vendredi. L'autocar transportant 34 personnes effectuait la liaison entre l'île de Bali et la ville de Malang, dans l'est de l'île de Java, quand il a percuté l'arrière du camion très tôt dans la matinée à Probolinggo. «Dix personnes ont été tuées dans le choc et neuf ont été blessées», a déclaré le chef de la police locale, Arman Asmara Syarifuddin.

Parmi les victimes figurent une Indonésienne de 12 ans et un Autrichien de 29 ans, dont l'identité

n'a pas été communiquée.

Un touriste allemand a été légèrement blessé et a quitté l'hôpital après avoir reçu des soins, selon la même source.

Les conducteurs du car et du camion ont été interrogés par la police, afin de déterminer les circonstances du drame.

Les accidents de transport sont courants en Indonésie, pays d'Asie du Sud-Est où les autocars sont souvent vieux et mal entretenus.

En avril, 11 personnes avaient été tuées et 50 blessées quand un car avait percuté plusieurs véhicules dans l'ouest de Java, apparemment après que ses freins avaient lâché.

SELON LE HCR L'Ethiopie abrite plus de 840.000 réfugiés



Au total, 6.186 réfugiés ont été enregistrés au mois de juin en Ethiopie, ce qui pousse le nombre de réfugiés enregistrés dans le pays de l'Afrique de l'Est à 843.374, a indiqué le Haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Ce chiffre a été publié mercredi par le HCR, qui a déclaré que l'arrivée des réfugiés en juin a poussé le nombre de réfugiés enregistrés en Ethiopie au cours des six premiers mois de 2017 à un total de 60.293.

Le HCR a donné les chiffres alors qu'il «travaillait dur» pour mettre en évidence l'écart de financement auquel il est confronté afin de répondre aux besoins des réfugiés actuellement estimés à 307,5 millions de dollars. Jusqu'à présent, 23% des 307,5 millions de dollars qu'il faut ont été versés au HCR.

La plupart des réfugiés en Ethiopie proviennent des pays dévastés par la guerre comme la Somalie, le Soudan du Sud et l'Erythrée la voisine de l'Ethiopie au nord.

Des groupes plus petits de réfugiés qui fuient la guerre au Soudan et à travers la mer Rouge du Yémen font également partie du groupe que le HCR a inscrit comme réfugié en Ethiopie.

L'Ethiopie étant actuellement parmi les cinq principales organisations d'accueil de réfugiés dans le monde, est aussi l'un des cinq pays africains qui participent à un cadre global d'intervention en matière de réfugiés (CRRF).

Le CRRF est un vecteur de la mise en oeuvre des promesses faites lors du sommet des dirigeants de l'ONU en septembre 2016 à New York, selon lesquelles les réfugiés en Ethiopie recevront des fonds pour soutenir l'accès à l'éducation et à l'emploi dans le pays.

Les pays occidentaux espèrent en particulier que des programmes tels que le CRRF persuaderont les réfugiés vivant en Ethiopie et d'autres pays africains de ne pas entreprendre de périlleux voyages pour atteindre leurs pays mais de rester dans leurs pays d'accueil actuels.

APS

CHINE : Plusieurs arrestations après la mort d'un enfant dans un bus scolaire



Plusieurs personnes ont été mises en garde à vue à la suite de la mort d'un enfant de trois ans dans un bus scolaire dans le nord de la Chine, a annoncé vendredi la police.

L'accident s'est produit jeudi dans le bourg de Tang'erli de la ville de Bazhou dans la province du Hebei.

Selon la police, «la fillette a été oubliée jeudi matin dans le bus après l'arrivée à la maternelle. Le personnel de l'établissement a retrouvé la petite fille étouffée dans le bus à 15h30. Elle est décédée mal-

gré les efforts médicaux.» Il a été découvert plus tard que cette école exerçait sans licence.

L'établissement a été fermé et la police a arrêté plusieurs personnes, dont la responsable de la maternelle, le chauffeur du bus et un professeur. Cinq responsables locaux ont été suspendus de leurs fonctions et font l'objet d'une enquête.

Le département de l'éducation du Hebei a publié une circulaire en urgence, demandant aux écoles maternelles privées de renforcer la gestion des bus scolaires

CHINE : 75.000 personnes déplacées d'un district à cause des pluies

Plus de 7500 maisons se sont effondrées, ou ont été endommagées sous l'effet de fortes pluies ayant commencé à s'abattre jeudi sur le district de Yongji de la province chinoise du Jilin (nord-est) poussant les autorités à évacuer 75.000 personnes.

«Des pluies torrentielles ont commencé à tomber sur Yongji jeudi vers 9h00, avec des précipi-

tations moyennes de 175,4 mm de jeudi à vendredi, lorsque les pluies ont diminué», a indiqué vendredi le commandement local de lutte contre les catastrophes.

L'inondation provoquée par les pluies a endommagé des terres cultivées et plusieurs routes de transport dans le district, et de nombreux services, dont l'électricité, le gaz et l'ap-

provisionnement en eau ont été suspendus dans la majeure partie du district. Un total de 75.000 personnes ont été évacuées, et 260.000 personnes ont été affectées.

Le gouvernement local a mis en place 14 équipes de lutte contre les catastrophes pour reloger les victimes et désinfecter les régions afin d'éviter l'émergence de maladies.

CHINE Les catastrophes naturelles ont tué 204 personnes en six mois



Les catastrophes naturelles ont causé la mort de 204 personnes en Chine au cours des six premiers mois de cette année, selon le ministère des Affaires civiles et la Commission pour la réduction des catastrophes. En outre, 83 personnes sont toujours portées disparues, ont affirmé les autorités dans un communiqué mercredi. Selon le communiqué, les causes principales sont les inondations et les risques géolo-

giques, facteurs responsables de 134 décès.

Les pertes économiques directes de ces catastrophes naturelles ont été estimées à 51,9 milliards de yuans (près de 7,64 milliards de dollars).

Un million de personnes environ ont été déplacées, 31.000 maisons ont été détruites et 74.000 gravement endommagées. Près de 7,1 millions d'hectares de récoltes ont été touchés, dont 355 600 hectares détruits.

SELON L'UNICEF L'Algérie dispose "des compétences et moyens nécessaires" à l'aboutissement de la Stratégie nationale de réduction de la mortalité néonatale

L'Algérie dispose "des compétences et moyens nécessaires" à l'aboutissement de la Stratégie nationale de réduction de la mortalité néonatale 2017-2020, a déclaré jeudi le représentant de l'UNICEF à Alger, Marc Lucet.

Lors d'une rencontre organisée par le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière en collaboration avec l'Unicef sur la Stratégie nationale de réduction de la mortalité néonatale, le représentant onusien a indiqué que l'Algérie disposait "des compétences et moyens nécessaires" pour réduire la mortalité chez cette catégorie qui représente 80% du taux global de la mortalité infantile (16.000 décès/an) à moins de 20 décès pour chaque 1.000 naissances vivantes dans le cadre de cette stratégie, rappelant que l'ensemble des organismes onusiens accompagnaient le gouvernement algérien à l'effet de réaliser cette démarche.

Pour atteindre les objectifs de développement durable tracés par l'ONU pour la période 2016-2030, le responsable a insisté sur l'impératif de fixer les priorités et d'impliquer tous les acteurs locaux dans le cadre de cette stratégie en vue de réduire la mortalité infantile de 16 décès pour chaque 1.000 naissances vivantes à 12 décès d'ici à 2030, soulignant que "cet objectif peut être atteint grâce aux moyens et compétences dont l'Algérie dispose".

S'agissant de la grossesse pouvant représenter un risque pour la santé maternelle, M. Lucet a mis l'accent sur la nécessité de "coordonner les efforts pour assurer une prise en charge optimale des femmes enceintes et regagner la confiance du citoyen en le système sanitaire".

De son côté, le superviseur de la Stratégie nationale de réduction de la mortalité néonatale, Pr Djamil Lebane a passé en revue les grandes lignes de cette stratégie qui a été préparée à travers la tenue de quatre rencontres régionales à Constantine, Oran, Alger et Ouargla, saluant "les efforts et réalisations accomplies dans le domaine de la protection de la santé maternelle et infantile depuis l'indépendance et les défis qui peuvent être relevés dans les pro-



chaines années". Lors de cette rencontre, les experts ont fixé les principaux défis à relever notamment "la normalisation des salles d'accouchement et la mobilisation de ressources humaines qualifiées", insistant sur la nécessité "d'assurer le suivi et l'évaluation de chaque étape de cette stratégie aux niveaux local et central, afin d'assurer son succès, outre la mise en place d'un programme de formation et de formation continue et la spécialisation des médecins généralistes afin d'assurer une couverture globale des régions souffrant d'un manque en médecins spécialistes".

Ils ont en outre appelé à "la création de nouveaux services pour permettre aux personnels spécialisés de s'exercer en matière de prise en charge des nouveau-nés, de prodiguer les soins d'urgence aux nourrissons souffrant de problèmes de santé dès les premiers jours de leur naissance, avec la création d'un réseau spécifique aux nouveau-nés, dont le taux de mortalité demeure élevé".

Pour encourager l'allaitement maternel et protéger les nouveau-nés souffrant de problèmes de santé, les experts ont souligné l'importance de créer des unités "Kangourou", une expérience menée dans plusieurs pays ayant prouvé son efficacité. Ces unités accueillent des nouveau-nés modérément prématurés ou nécessitant des soins particuliers avec leur maman, pour maintenir le lien parent-enfant et leur éviter une séparation précoce, mesure qui n'est pas suivie dans nos services médicaux nationaux. Les représentants des wilayas ont exprimé leurs préoccupations dont "le manque de ressources humaines qualifiées", mettant l'accent sur "la saignée provoquée par le départ à la retraite anticipée des travailleurs de ce secteur qui a souffert et souffre toujours d'un grand déficit en matière de médecins spécialistes et de personnel paramédical qualifié, outre le manque de moyens et la dégradation de l'état des services de maternité, accompagnée d'une hausse du taux de natalité".

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION: M. Hasbellaoui plaide pour le renforcement du planning familial en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Mokhtar Hasbellaoui, a plaidé mardi à Alger pour le renforcement du planning familial en Algérie, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD), relevant qu'à l'issue de cette échéance (2016-2030), la population aura dépassé le seuil des 51 millions.

S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale de la population, placée cette année par les Nations-unies sous le thème de «Planification familiale, autonomisation des peuples et développement des Nations», le ministre a souligné que d'ici 2030, année de la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), la population algérienne passerait de 41,7 millions d'habitants à plus de 51 millions et que, par conséquent, «il faut se préparer dès à présent pour satisfaire des besoins encore importants».

Notant que cette célébration intervient dans «un contexte marqué par une dynamique démographique très agitée, mettant en exergue la nécessité de renforcer davantage la planification familiale», il a ajouté que le choix de traiter cette question «sensible comme une priorité de l'heure, est significatif non seulement au regard de son impor-

tance comme l'un des déterminants majeurs de la nouvelle dynamique démographique que vit notre pays, mais également comme un préalable à la réduction de la mortalité maternelle et périnatale et aussi comme un levier qu'il conviendrait d'actionner en premier pour pouvoir capturer le dividende démographique et d'en tirer profit».

«En matière de développement, l'investissement dans la planification familiale contribue à créer l'équilibre entre la croissance démographique et la croissance économique et conduit dans un contexte de faible fécondité à encourager l'épargne et créer des opportunités pour le développement économique et social durable en investissant dans les domaines de la santé, la nutrition, l'éducation et la formation pour tirer pleinement profit du dividende démographique», a-t-il explicité. M. Hasbellaoui a estimé, à ce propos, que relever ces défis, suppose une «approche dynamique multisectorielle» incluant tous les acteurs et intervenants, y compris ceux de la société civile ainsi que «la mise en place de stratégies basées sur l'efficacité pour mieux utiliser les ressources disponibles et le développement de programmes ciblés notamment au niveau local». Conviant,

par ailleurs, le Comité national de Population (CNP) «révisiter» la politique nationale de population et à «réajuster ses objectifs en visant un équilibre entre la croissance démographique et le développement économique et social du pays», il a ajouté qu'un «intérêt particulier doit également porter sur l'amélioration permanente des niveaux d'information et statistiques pour la mise en place de bases de données et d'indicateurs pertinents et fiables». Soulignant une «avancée importante» dans la société algérienne en matière de planification familiale, il a noté que la proportion des femmes mariées âgées entre 15-49 ans et ne connaissant aucune méthode de contraception moderne est «quasiment nulle» actuellement, contre 74% en 1968 alors que l'utilisation de la contraception concerne 57% des couples mariés, contre 8% seulement en 1970 et que plus de 80% des femmes concernées ont eu recours, au moins une fois dans leur vie génésique, à la contraception. En revanche, a-t-il poursuivi, l'opposition déclarée à la planification familiale concernait, quant à elle, 3,2% des non-utilisatrices en 2012-2013, sachant que les motifs les plus fréquents de non-utilisation de la contraception demeurent le dé-

sir d'enfant et la crainte des effets secondaires sur la santé.

Au plan organisationnel, le représentant du Gouvernement a ajouté que l'activité de planification familiale se trouve «actuellement intégrée» au niveau de l'ensemble des structures de santé de proximité (polycliniques et salles de soins) composant le réseau national et au niveau des 2/3 des maternités, tandis que les actes de santé reproductive et les produits contraceptifs sont dispensés «gratuitement» dans le secteur public.

Le ministre a tenu à renouveler, à cette occasion, les engagements pris par l'Algérie au niveau international et régional concernant l'accès universel à la santé de reproduction et planification familiale dans le cadre outre des ODD, des Déclarations d'Addis-Abeba et de la Ligue des Etats arabes sur la population et le développement après 2014, ainsi que la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine (UA) sur le Dividende démographique. Le ministre de la Santé a conclu en rendant «un vibrant hommage» aux pionnières et pionniers de la planification familiale «pour avoir élevé cette question au plus haut niveau de la décision politique», réussissant ainsi à en faire un «droit inaliénable pour les couples».

Plus de 2 milliards de personnes n'ont pas d'eau potable à domicile

Malgré les efforts déployés, environ 2,1 milliards de personnes, soit 30% de la population mondiale, n'ont toujours pas accès à des services d'alimentation domestique en eau potable et 4,5 milliards ne disposent pas de services d'assainissement adéquats, indique un nouveau rapport commun de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) publié mercredi.

Intitulé Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène: mise à jour 2017 et évaluation des ODD, le rapport présente la toute première évaluation mondiale des services d'alimentation en eau potable et d'assainissement "gérés en toute sécurité".

Produit par le Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement (JMP), le rapport conclut qu'un trop grand nombre de personnes n'a toujours pas accès à ces services, en particulier dans les zones rurales.

"Avoir accès à l'eau salubre, à l'assainissement et à l'hygiène à domicile ne devrait pas être un privilège exclusivement réservé aux riches vivant en milieu urbain", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus. "Il s'agit de services fondamentaux pour la santé humaine et il incombe à tous les pays de garantir que chacun puisse y accéder".

Si, depuis 2000, des milliards de personnes bénéficient d'un accès à des services élémentaires pour l'approvisionnement en eau de boisson et l'assainissement, ces services ne fournissent pas nécessairement une eau et un assainissement sûrs. En outre, de nombreux foyers, centres de santé et écoles n'ont toujours pas d'eau ni de savon pour le lavage des mains, une situation qui expose l'ensemble des personnes fréquentant ces lieux, et surtout les enfants, au risque de maladies telles que la diarrhée.

L'OMS et l'UNICEF soulignent que 361.000 enfants âgés de moins de 5 ans meurent chaque année de diarrhée. Par ailleurs, la piètre qualité des installations sanitaires et l'eau contaminée favorisent également la transmission de maladies comme le choléra, la dysenterie, l'hépatite A ou encore la typhoïde.

"Si l'eau salubre, un assainissement et une hygiène adéquats sont essentiels pour préserver la santé de chaque enfant et de chaque communauté, ils permettent également aux sociétés d'être plus résilientes, plus équitables et en meilleure santé", a expliqué le directeur général de l'UNICEF, Anthony Lake. "En améliorant ces services dans les communautés les plus défavorisées, nous offrons aux enfants les plus démunis une vraie chance d'avoir un meilleur avenir".

Afin de réduire les inégalités au niveau mondial, les Objectifs de développement durable (ODD) appellent à mettre un terme à la défection à l'air libre et à garantir l'accès universel aux services élémentaires d'ici à 2030.

Cinq cas de typhoïde signalés à Bordj Bou-Arréridj

Cinq (5) personnes ont été atteintes de typhoïde à Hammadia, une commune située dans le sud de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya de la santé, Salim Zeggar.

Confirmés, ces cas concernent des personnes âgées entre 18 et 46 ans et toutes prises en charge à l'hôpital Lakhdar Bouzidi du chef-lieu de wilaya et toutes les mesures prophylactiques ont été mises en œuvre, a précisé la même source qui a noté que les analyses ont touché 10 personnes présentant des signes cliniques d'atteinte de typhoïde. Une enquête a été ouverte pour déterminer la source de cette infection apparue sur 5 personnes appartenant à 5 familles différentes, a indiqué le même responsable.

Les analyses préliminaires réalisées par le service de présentation de la direction de la santé et la commission de wilaya de prévention des maladies à transmission hydrique ont montré que le réseau d'alimentation en eau potable de la commune n'est point mis en cause.

Selon la même source, la probabilité que les personnes malades aient consommé des fruits irrigués avec des eaux usées demeure fort possible.

DÉFICIT DE L'ATTENTION ET HYPERACTIVITÉ : QUELLE CONDUITE TENIR À L'ÉCOLE ?

Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) peut engendrer une véritable souffrance et avoir un impact négatif sur le quotidien de l'enfant. Comment l'accompagner lorsque le diagnostic a été posé ? Le point avec le Dr Jean Chambry, pédopsychiatre à la Fondation Vallée, Centre hospitalier public interdépartemental de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent à Gentilly.

TDAH : la difficulté du diagnostic

À l'issue de deux ans de travail, la Haute Autorité de santé (HAS) vient de présenter ses recommandations pour le repérage du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) par le médecin dit « premier recours » (le médecin généraliste ou le pédiatre). Ces recommandations « sont idéalistes mais c'est un idéalisme assumé », explique le Dr Jean Chambry, pédopsychiatre et co-président du groupe de travail ayant rédigé les préconisations de la Haute Autorité de Santé (HAS). Elles permettent surtout d'affirmer que le TDAH existe et qu'il ne faut pas réduire le trouble à la seule hyperactivité.

«Le TDAH est une pathologie souvent diagnostiquée trop tardivement en raison de sa grande hétérogénéité» déclare le Dr Chambry. On imagine l'enfant hyperactif courant et grimpant partout, comme montré sur ressort. Or, la difficulté à maintenir son attention est le critère diagnostique majeur du TDAH, bien avant l'hyperactivité et l'impulsivité excessive.

L'enfant a du mal à rester concentré (que ce soit à l'école ou quand il joue), il multiplie les étourderies et les oublis dans la vie quotidienne, se laisse facilement distraire par des stimuli externes...

Cette inattention persistante doit durer depuis plus de 6 mois et doit être présente dans des environnements différents (familial, scolaire, extra-scolaire) et pas seulement à la maison ou à l'école. «Le diagnostic est complexe car il n'existe ni test particulier ni évaluation ou examen clinique qui permettent de le poser. C'est pourquoi le médecin généraliste va seulement faire un pré-diagnostic avant d'adresser l'enfant ou l'adolescent au spécialiste» explique le pédopsychiatre. D'une façon générale, les signes évocateurs d'un TDAH sont observés majoritairement avant 7 ans et sont plus



fréquents chez le garçon que chez la fille (2 à 3 garçons pour une fille).

TDAH : accompagner l'enfant dans sa scolarité

Les enfants hyperactifs sont souvent plus créatifs et plus doués que ce qu'ils peuvent laisser paraître. Mais à force de se heurter aux difficultés, aux reproches et au regard péjoratif des adultes ou de leurs copains de classe, ils peuvent se retrouver dans une spirale de dévalorisation. Ils perdent leur estime de soi, se découragent, souffrent d'anxiété.

«Chaque niveau de difficulté de l'enfant doit être pris en compte et expliqué à l'enfant et aux enseignants, afin de rompre les cercles vicieux d'échec scolaire et de déva-

lorisations» souligne le Dr Chambry. Des aménagements pédagogiques sont donc indispensables et indissociables du reste de la prise en charge.

Conseils pour limiter l'agitation

L'enfant qui présente un comportement hyperactif peut, selon son âge, avoir beaucoup de difficultés à rester assis sans bouger. Il faut tenir compte de cette particularité en lui permettant d'avoir des moments «d'agitation contrôlée» réguliers.

- Prévoir des moments où il peut bouger sans déranger (distribution des cahiers, par exemple).

- Lui permettre de travailler debout dans un endroit de la classe quand c'est possible.

- Délimiter, à l'aide d'un ruban gommé, un espace autour du pupitre auquel il a droit, mais qu'il ne peut pas dépasser.

Conseils pour limiter l'impulsivité

Les enfants TDAH ont du mal à s'autocontrôler. Ils ont ainsi tendance à répondre trop vite, sans réfléchir, parfois sans avoir levé le doigt. Il est donc préférable de prévoir ces situations à l'avance et de les accompagner. - Permettre à l'enfant de parler à voix basse afin d'énoncer le problème. - Donner l'attention rapidement quand l'enfant impulsif lève la main afin de l'encourager à le faire. - Lui apprendre à relier son travail systématiquement car à cause de son impulsivité, il commet beaucoup d'erreurs d'étourderies.

Conseils pour limiter l'inattention

Les enfants TDAH manifestent, entre autres, des difficultés à écouter les consignes, ce qui peut alors souvent engendrer des retards scolaires. Ces enfants ont en plus souvent facilement distraits par des bruits ou mouvements.

- Placer l'enfant dans un endroit éloigné de la porte et des fenêtres qui peuvent être une source de distraction.

- Fractionner le temps de travail et alterner les périodes de travail exigeant avec des périodes où l'enfant peut bouger.

- Utiliser des consignes courtes et éviter d'en donner plus d'une à la fois.

«La difficulté est pour l'enfant tellement importante, permanente tout au long des journées d'école. Les expériences négatives sont si nombreuses, qu'il est difficile pour lui de s'y confronter tous les jours. Mettre en place quotidiennement des stratégies de renforcement positif de ses efforts, en valorisant les progrès obtenus.»

GÉNÉTIQUE : VOUS TENEZ PLUS DE VOTRE PÈRE QUE DE VOTRE MÈRE



Nous recevons autant de mutations génétiques de notre père que de notre mère. Pourtant, nous utilisons davantage d'ADN provenant du père, selon une étude américaine. Même si tout le monde ne cesse de vous répéter que vous êtes le portrait caché de votre mère, une nouvelle étude américaine publiée dans la revue professionnelle Nature genetics laisse entendre que nous utilisons beaucoup plus le capital génétique hérité de notre père que celui de notre mère. «C'est une découverte exceptionnelle

qui ouvre la porte à une exploration tout à fait nouvelle de la génétique humaine», a déclaré le professeur Fernando Pardo-Manuel de Villena, enseignant en génétique à l'École de médecine de l'Université de Caroline du Nord (États-Unis). Jusqu'à présent, les scientifiques avaient répertoriés 95 gènes qui ne s'expriment pas de la même façon selon qu'il provienne de l'ADN de la mère ou du père. Ces gènes et les mutations qu'ils peuvent comporter peuvent influencer notre état de santé. «Dans notre

étude, nous avons découvert qu'en plus de ces gènes, il en a des milliers d'autres qui ont un effet différent selon leur origine parentale» ajoute le professeur Pardo-Manuel de Villena. «Nous savons maintenant que les mammifères expriment plus la variance génétique du père. Nous savons donc désormais qu'une mauvaise mutation génétique entraînant une maladie aura des effets différents selon qu'elle est héritée du père ou de la mère» conclut le généticien.

MÉFIEZ-VOUS DES ALIMENTS ENRICHIS EN POLYSTÉROL

Les aliments enrichis en polystérol n'ont aucun effet bénéfique sur les maladies cardiovasculaires contrairement aux allégations des fabricants selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation.

Sollicitée par l'Association de consommateurs UFC Que Choisir, l'Anses a analysé les vertus soit disant « anticholestérol » des aliments enrichis en phytostérols comme les margarines ou yaourts. Elle a déclaré dans un communiqué que « les aliments enrichis en phytostérols, comme les margarines ou yaourts portant la mention « anticholestérol » sur l'emballage, n'ont aucun effet démontré pour abaisser le risque de maladie cardiovasculaire ».

« Alors que les consommateurs français ingurgitent chaque année plus de 7 000 tonnes de ces produits, il est inadmissible que subsistent des doutes sur l'innocuité de produits vendus au rayon frais au milieu d'anodins yaourts ou margarines », affirme l'association qui se félicite de l'avis de l'Anses.

« Les phytostérols ou stérols végétaux sont des composés naturels présents dans les plantes, et notamment les graines et les oléagineux. Même si ces composés entrent en compétition avec le cholestérol au niveau de l'absorption intestinale et limitent ainsi son ingestion, aucun apport nutritionnel de référence n'est défini pour ces substances qui ne sont pas des molécules essentielles au fonctionnement de l'organisme », rappelle l'Anses dans son compte-rendu. De plus, si les phytostérols peuvent réduire en moyenne d'environ 10% le taux de cholestérol total et la teneur en LDL-cholestérol (le « mauvais » cholestérol), l'Anses précise que « chez près d'un tiers des consommateurs, ces aliments n'induisent pas de baisse du LDL-cholestérol et que leur bénéfice sur la prévention des maladies cardiovasculaires n'est pas démontré ».

Des risques cardiovasculaires

L'agence signale même que la consommation d'aliments enrichis en phytostérols pourrait augmenter le risque cardiovasculaire en raison d'une baisse de la concentration de bêta-carotène dans le sang. « Mais comme il n'existe pas d'étude portant sur les effets des phytostérols directement sur les maladies cardiovasculaires, on ne peut pas conclure à ce jour », explique l'Anses. L'Anses recommande aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants de ne pas consommer ces produits et appelle les personnes au fort taux de cholestérol à consulter un médecin.

ALLERGIES SAISONNIÈRES : 4 REMÈDES NATURELS À AVOIR SOUS LA MAIN

Le printemps arrive avec son cortège de petits soucis saisonniers : nez qui coule, yeux qui piquent, gorge qui démange... Cette année, soyez prêt à affronter les allergies printanières avec ces remèdes maison.

Une tisane d'ortie et de menthe poivrée

L'ortie n'est pas une plante d'emblée engageante mais c'est pourtant une des plantes les plus incroyables qui peut tout à la fois soulager les douleurs de l'arthrite, aider à lutter contre les insomnies et, bien entendu, à combattre les allergies saisonnières. La menthe poivrée quant à elle contient un type de qui peut aider à inhiber l'activité et la sécrétion des enzymes comme l'histamine qui provoque la réponse inflammatoire quand on est en contact avec l'allergène. La recette maison : mettez 1 cuillère à café de menthe séchée ou ¼ tasse de menthe fraîche hachée et 1 cuillère à café de feuilles d'ortie séchées dans une tasse. Couvrez d'eau bouillante et laissez infuser 15 mn. Ajoutez une petite cuillère de miel pour le goût (facultatif). A boire deux fois par jour.

Un jus d'agrumes frais

Cette boisson extrêmement riche en vitamine C va vous aider à fournir de l'énergie à votre système immunitaire, particulièrement sollicité lorsqu'il est en contact avec les allergènes. En outre, la vitamine C a une action anti-histaminique naturelle en bloquant la sécrétion de l'histamine par les globules blancs. La recette maison : pressez le jus d'un demi-citron et de 2 oranges. Réfrigérez pendant quelques heures. Avant de boire ce jus d'agrumes, ajoutez une cuillère à soupe de miel bio produit dans votre région. Cela vous aidera à renforcer votre immunité contre les pollens que vos muqueuses nasales vont croi-



ser dans les jours qui viennent.

Un jus d'oignon

Aussi peu appétissant que cela puisse paraître, le jus d'oignon est un remède efficace pour lutter contre la rhinite allergique (d'ailleurs en homéopathie le remède Allium cepa utilisé pour le nez qui coule est issu de l'oignon). L'oignon est en effet constitué de composés sulfurés aux propriétés anti-inflammatoires et est riche en vitamine C, dont on vient de vous vanter les vertus. La recette maison : émincez un oignon rouge et faites infuser dans un litre d'eau minérale pendant 8 à 12 heures. La boisson peut être conservée pendant quatre jours au réfrigérateur : buvez-en une à deux fois par jour. Si le goût vous rebute, vous pouvez ajouter une cuillère à café de miel dans chaque verre.

Un en-cas pommes-noix

Ce mélange de fruits frais et secs va vous permettre de soulager les symptômes de l'allergie. Riches en magnésium, les noix aident à réduire les accès de toux ou de respiration sifflante et leur teneur en vitamine E protège votre corps contre les réactions face aux allergènes. Les pommes (comme les oignons) contiennent de la quercétine, un flavonoïde qui réduit la production d'histamine (donc diminue les réactions allergiques).

La recette maison : hachez une poignée de noix et coupez la pomme en petits morceaux. Placez le tout dans un sac plastique ou une boîte hermétique et mélangez bien. En période d'allergie, ce petit en-cas remplacera avantageusement le cookie de 10h ou la barre chocolatée de 17h !

ALLERGIE RESPIRATOIRE : VOTRE TRAITEMENT PERSO

Pour échapper aux symptômes gênants et parfois très irritants de l'allergie respiratoire, une bonne hygiène de vie est indispensable. Mieux-être garanti !

Allergies respiratoires : un diagnostic adapté

Pendant longtemps, nous avons donné aux familles des quantités de conseils pour qu'elles préparent la venue de leur enfant dans les meilleures conditions, explique le Dr Florence Trébuchon, allergologue. On disait aux femmes enceintes : pas de chat à la maison, faites la chasse aux acariens, ne donnez pas du lait trop tôt...

On pense aujourd'hui qu'il existe différents profils génétiques, et que ces attitudes peuvent être favorables ou non selon le type de profil.

Dans le doute, nous évitons de préférer de véritables dictats qui vont rendre la vie des gens impossible, précise encore le Dr Trébuchon.

Les spécialistes en restent donc à des conseils très simples.

Ayez un environnement globalement sain (ménage et aération !), évitez de trop solliciter le système immunitaire de bébé tant qu'il est immature, donc halte aux diversifications alimentaires précoces, et ne fumez pas.



Allergies respiratoires : si les symptômes sont modérés

Si les symptômes sont ponctuels et modérés, faites des rinçages réguliers du nez avec du sérum physiologique ou marin additionné de manganèse, contre les rhinites, es-

sayez l'homéopathie (Rhinallergy®). Vous pouvez aussi tenter la photothérapie nasale : un petit appareil semble réduire l'écoulement nasal et l'inflammation de la muqueuse (Allergolux ou Bionase).

Allergies respiratoires : si les symptômes durent

Si les symptômes durent et sont très gênants, la visite chez un spécialiste s'impose. Dans certains cas, la désensibilisation sera proposée d'emblée. Dans d'autres, l'allergologue essaiera d'abord d'équilibrer les allergies au moyen d'antihistaminiques ou de corticoides oraux. Ce qui nécessitera un suivi, donc souvent plusieurs consultations à envisager.

Allergies respiratoires : si les symptômes sont gênants

Si les symptômes sont ponctuels mais gênants, de nombreux antihistaminiques sont en vente libre (Claritin®, Zyrtec®, Réactine®...). Ils peuvent suffire.

Sinon, votre médecin vous prescrira en plus des corticoides nasaux (Nasonex®, Nasacort®, Flonase®...), du cromoglycate sodique à pulvériser dans l'oeil, voire des vasoconstricteurs locaux durant quelques jours.

MAROC :

La police fait usage de la force lors d'un sit-in à Rabat

Les forces de sécurité marocaines ont usé de la force pour disperser une manifestation pacifique qui s'est déroulée samedi dernier à Rabat pour dénoncer la détention de l'activiste Salima Ziani du mouvement Hirak, a déclaré jeudi l'ONG Human Rights Watch.

«Au mépris d'une constitution qui garantit aux citoyens le droit de se rassembler, les forces de police marocaines ont bousculé, frappé et malmené un petit groupe de manifestants pacifiques», a indiqué Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à HRW, citée dans le communiqué de l'ONG américaine.

Selon des victimes et des témoins, la police a fait plusieurs blessés parmi les manifestants qui étaient assis à proximité du parlement pour protester contre la détention de Salima Silya Ziani, une chanteuse âgée de 23 ans connue pour son activisme au sein de Hirak, le mouvement de réforme sociale et économique ancré dans la région du Rif, située dans le nord du pays.

«Au Maroc, trop souvent, le droit de se réunir est tributaire de l'appréciation que les autorités ont de votre discours», dénonce Leah Whitson.

L'ONG précise que samedi dernier vers 19 heures, la police a commencé à disperser à l'aide de matraques plusieurs dizaines de manifestants qui s'étaient rassemblés sur une esplanade située en face du parlement.

Une vidéo mise en ligne par le site «alqomq.com» montre la police en train de chasser hommes et femmes, de les bousculer et de leur donner des coups de pied et des coups de poing.

«Cette dispersion par la force semble constituer une atteinte au droit de réunion pacifique, et l'usage de la force s'avère être excessif, en particulier en l'absence de preuve de violence de la part des manifestants», souligne HRW.

«La police est censée donner trois coups de semonce ordonnant aux manifestants de se disperser avant une évacuation par la force. Or cette fois, elle a simplement commencé par bousculer les gens et les couvrir d'injures», a déclaré Khadidja Ryadi, l'une des organisatrices du sit-in.

Abdelaziz Nouaydi, un avocat qui a pris part à la manifestation, a confié à Human Rights Watch avoir entendu le chef de la police ordonner à ses officiers de disperser les manifestants. Nouaydi a commencé à lui dire qu'en vertu de la loi sur les rassemblements publics, les manifestants devaient être avertis de cette décision.

Mais avant que Nouaydi ne puisse terminer sa phrase, a-t-il affirmé, le chef de la police a foncé sur lui et l'a frappé au visage en brisant ses lunettes. Nouaydi est membre du Comité consultatif de Human Rights Watch pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.

L'historien et activiste Maati Monjib a été tabassé à coups de pied dans le dos par un officier de police, alors qu'il était accroupi les bras levés pour signaler ses intentions pacifiques.

La police a également encerclé et roué de coups de pied Ahmed Rachid, un photographe du site Internet lakom2.com, lui confisquant son appareil après l'avoir vu prendre en photo un policier en train de frapper une manifestante à l'estomac.

Selon le rédacteur en chef de ce site, Ali Anouzla, 12 manifestants blessés se trouvaient à l'hôpital principal de Rabat lorsqu'il s'y est rendu pour venir en aide au photographe Ahmed Rachid.

HRW rappelle que les autorités marocaines ont procédé à l'arrestation d'au moins 185 personnes en rapport avec les événements du Rif, condamnant 46 d'entre elles sous divers chefs d'accusation, y compris ceux de rébellion armée et d'usage de la violence contre les forces de l'ordre.

De nombreux détenus ont confié à leurs avocats avoir été tabassés par la police et contraints de signer des déclarations sans les avoir lues.

«Silya», dont l'arrestation a provoqué le sit-in du 8 juillet, est l'un des nombreux leaders de Hirak à avoir été arrêtés depuis la fin mai 2017.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

La gauche unie espagnole dénonce le manque de garanties et l'illégalité du procès des prisonniers sahraouis du Gdeim Izik

La gauche unie espagnole a dénoncé jeudi «le manque de garanties et l'illégalité» du procès des prisonniers politiques sahraouis du groupe «Gdeim Izik» qui vient d'être reporté au 18 juillet prochain à Rabat, exigeant la libération immédiate de tous les prisonniers sahraouis détenus dans les prisons marocaines.

La gauche unie espagnole a dans un communiqué, «suite au nouveau report du procès des prisonniers politiques sahraouis détenus illégalement et injustement depuis des années du 11 au 18 juillet courant, dénoncé l'illégalité de ce procès et le manque de garanties procédurales démontrées depuis le début.»

La gauche unie a souligné dans son texte que «le régime marocain a de nouveau démontré que son système judiciaire n'est



pas indépendant et continue d'utiliser la répression pour faire taire le peuple sahraoui, et pour cela, a-t-on poursuivi «nous exigeons la libération immédiate des prisonniers de Gdeim Izik et tous les prisonniers politiques sahraouis».

Rappelant dans son texte les diverses irrégularités qui entachent ce procès et recueillis par les observateurs internationaux et les militants des droits de l'Homme «tels que le manque de preuves, des autopsies ou des rapports d'experts et l'existence d'une pression sur les accusés», la gauche unie espagnole a réaffirmé dans son texte que «la justice marocaine n'est pas indépendante et sert les intérêts

politiques du pouvoir marocain, en cautionnant un régime qui occupe illégalement le Sahara occidental depuis 1975 et réprime les étudiants sahraouis à Marrakech et les manifestants du rif marocain».

Par ailleurs, la gauche unie conclut-on exige que «le gouvernement espagnol envoie un représentant de son ambassade au Maroc pour assister au prochain procès du groupe de Gdeim Izik prévu le 18 juillet ? la cour de Salé».

D'autre part, l'association de Cantabrie amie avec le peuple sahraoui a rappelé que «l'oppression de l'appareil répressif marocain continue et notamment pour les militants des droits de l'Homme qui

réclament pacifiquement les droits du peuple sahraoui». A cet effet, cette association ? dénoncé «les condamnations récentes des étudiants sahraouis de Marrakech ainsi que le simulacre procès des militants de Gdeim Izik qui continue à durer dans le temps après les nombreux reports et les conditions inhumaines dans lesquelles vivent ces prisonniers politiques».

Profitant de l'arrivée des enfants sahraouis dans la région, dans le cadre du programme Vacances pour la paix», cette association a lancé un appel à la population cantabrique pour organiser un rassemblement pour réclamer «un Sahara libre qui peut protéger ses enfants et dénoncer l'isolement et la négligence subie par le peuple sahraoui depuis plus de 41 ans», toute en rappelant la responsabilité de la communauté internationale et notamment espagnole dans le règlement du conflit par la mise en œuvre d'un référendum d'autodétermination pour les Sahraouis afin de pouvoir décider librement de leur avenir.

SOUDAN DU SUD:

Des juges grévistes limogés par le président Kiir

Le gouvernement sud-soudanais a limogé 12 juges en grève depuis deux mois, a annoncé jeudi le ministre sud-soudanais de l'Information.

«Le président (Salva Kiir, NDLR) a rendu une ordonnance hier pour congédier certains des juges», a affirmé Michael Makuei, cité par l'APP. Plus de 270 juges avaient racroché leurs robes début mai après que le président Kiir avait refusé de satisfaire leurs revendications. Ils réclamaient une augmentation de leurs salaires, de meilleures conditions

de travail, ainsi que la démission du président de la Cour suprême, Chan Reec Madut, qu'ils accusent de mal gérer le système judiciaire.

La plupart des 12 juges limogés étaient membres du comité à l'origine de la grève, a assuré le chef de ce comité, Khalid Mohamed Abdullah, qui a lui aussi été congédié. Il a refusé de commenter la décision, ne voulant pas «aggraver la situation».

Un membre du barreau sud-soudanais, Modi Ezequiel, a qualifié la décision de M. Kiir d'attaque inquié-

tante contre l'indépendance du système judiciaire.

«Les juges pourraient ne pas se sentir libres d'exprimer leurs opinions par crainte que l'exécutif ne les renvoie, et donc ils travailleront selon la volonté de l'exécutif», a critiqué M. Ezequiel.

Cette grève a paralysé tout le système judiciaire de ce pays d'Afrique de l'Est, plongé depuis décembre 2013 dans une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts et plus de 3 millions de déplacés.

CENTRAFRIQUE:

Un «comité de suivi» pour l'Accord de paix de Rome

Un accord de paix en Communauté Sant'Egidio.

Sa délégation s'est rendue début juillet à Bangui pour rencontrer les autorités centrafricaines.

«L'accord est une feuille de route d'un processus qui ne sera pas immédiat, surtout vu les conditions sur le terrain», a insisté le responsable de la communauté qui a parrainé l'accord.

«Il y avait des violences avant et il y en a eu pendant et après l'accord.

Cela nous encourage à travailler avec encore plus d'urgence», a souligné Mauro

Garofalo, en précisant qu'un quatorzième groupe rebelle rencontré dans le pays s'est désormais également rallié à l'accord.

Au total 13 groupes rebelles ou milices, principalement anti-Balaka ou ex-Séléka, avaient paraphé le 19 juin à Rome avec les autorités l'accord prévoyant un cessez-le-feu immédiat sur tout le territoire.

Plusieurs signataires de l'accord de paix de Sant'Egidio s'en sont cependant détachés depuis, comme la Conférence épiscopale centrafricaine, qui a démenti avoir envoyé un

émissaire signataire à Rome, ainsi qu'un groupe armé anti-balaka, qui a expliqué que les signataires s'en réclamant n'avaient pas eu d'autorisation préalable du groupe.

Le «comité de suivi» qui va être mis en place par l'Assemblée nationale de Centrafrique comprendra aussi des représentants du gouvernement et de la présidence de la République mais aussi des observateurs de la Mission des Nations unies (Minusca). Sa création était prévue dans l'accord de paix.

SYRIE

Moscou propose d'envoyer des observateurs pour le cessez-le-feu en Syrie, selon Washington

La Russie a proposé d'envoyer des observateurs pour surveiller le respect du nouveau cessez-le-feu conclu dans le sud-ouest de la Syrie, a annoncé jeudi l'envoyé spécial américain auprès de la coalition contre le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daech/El), Brett McGurk.

"Les Russes ont clairement montré qu'ils étaient très concernés par cela et qu'ils étaient désireux d'envoyer des personnels sur le terrain pour aider à surveiller



(le cessez-le-feu) côté gouvernemental", a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

"A ce jour, nous sommes très encouragés par les progrès enregistrés ces cinq derniers jours", a-t-il ajouté.

La Russie, les Etats-Unis et la Jordanie ont conclu la semaine der-

nière un accord soutenant un cessez-le-feu dans le sud-ouest de la Syrie, établissant une zone de désescalade censée permettre de créer un environnement favorable à un règlement politique de la guerre qui frappe la Syrie depuis plus de six ans. Lors d'une confé-

rence de presse jeudi à Paris, le président américain Donald Trump a indiqué que son pays oeuvrait avec la Russie à l'établissement d'un second cessez-le-feu "dans une zone très dure" en Syrie.

"Je pense que le président fait référence à une discussion très constructive qu'il a eue avec les Russes, qui s'appuie sur cet accord concernant le sud-ouest", a expliqué M. McGurk. Parallèlement, le septième round des discussions inter-syriennes s'est ouvert lundi à Genève, mais les espoirs de percée sont faibles étant donné l'écart qui sépare encore les positions du gouvernement de celles de l'opposition.

PALESTINE:

Le mufti d'El-Qods occupée interpellé par la police israélienne

Le mufti d'El-Qods occupée, Hussein, a été interpellé hier par la police d'occupation israélienne, ont indiqué ses proches.

Le grand mufti se trouvait, au moment de son arrestation avec d'autres Palestiniens près de la porte des Lions dans la vieille ville pour dénoncer la fermeture de l'esplanade des Mosquées par les soldats d'occupation israélienne.

"Une unité spéciale de la police a arrêté le cheikh" près l'esplanade des Mosquées", a dit Khaled



Hamo, un de ses gardes du corps.

"Nous ne savons rien sur mon père qui a été amené à un poste de police" à El-Qods-Est annexée et occupée, a dit son fils, Jihad

Hussein.

"J'étais avec lui, il n'a rien fait et je ne sais pourquoi ils l'ont arrêté", a-t-il ajouté.

Cette interpellation a eu lieu quelques heures après que la police d'occupation a annoncé la fermeture de toutes les entrées de l'esplanade des Mosquées et l'annulation des prières du vendredi dans l'édifice, situé à El-Qods-Est. Un peu plus tôt, un Palestinien de 18 ans a été tué par les soldats israéliens dans un camp de réfugiés en Cisjordanie occupée, a indiqué le ministère palestinien de la Santé.

PALESTINE-ISRAËL

Mahmoud Abbas condamne l'attaque israélienne près de la mosquée Al-Aqsa

Le président palestinien Mahmoud Abbas a condamné hier l'attaque israélienne survenue dans le complexe de la mosquée Al-Aqsa à El-Qods-Est occupée.

M. Abbas a déclaré qu'il s'opposait aux "viol des lieux religieux", a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa.

Il a également demandé au Premier ministre israélien de lever les restrictions visant la mosquée al-Aqsa en la rouvrant aux fidèles, avertissant des conséquences éventuelles de telles mesures ou de toute modification du statut religieux et historique de la ville.

La présidence palestinienne a fait savoir qu'elle était en train de discuter avec la Jordanie pour obtenir la levée des restrictions israéliennes visant la mosquée Al-Aqsa.

DIPLOMATIE

L'Equateur suspend la construction d'un mur frontalier avec le Pérou

La ministre équatorienne des Affaires étrangères a informé jeudi son homologue péruvien que l'Equateur suspendait la construction, contestée par Lima, d'un mur sur une partie de la frontière entre les deux pays.

Les deux ministres, Maria Fernanda Espinosa pour l'Equateur et Ricardo Luna pour le Pérou, se sont réunis à Lima pour désamorcer la crise.

Le Pérou avait rappelé pour consultations le 10 juillet son ambassadeur à Quito, afin de protester contre la construction de ce mur frontalier qui, selon lui, viole une disposition de l'accord de paix signé par les deux pays en 1998. "La ministre équatorienne des Affaires étrangères a confirmé la suspension de la construction du mur sur la rive droite du canal de Zarumilla", a indiqué le ministère péruvien des Affaires étrangères dans un communiqué. Le texte souligne la satisfaction du gouvernement

péruvien à la suite de la décision équatorienne. Le Pérou et l'Equateur ont une frontière commune de 1.500 kilomètres, en grande partie dans la forêt amazonienne. L'Equateur avait décidé unilatéralement de construire ce mur, long de 800 mètres, en disant vouloir ainsi freiner la contrebande dans une zone frontalière. L'accord de paix bilatéral signé en 1998 à Brasilia mettait fin à un demi-siècle de contentieux frontaliers ayant provoqué deux guerres, la dernière en 1995.

Selon une disposition de l'accord, les deux parties s'engageaient à laisser libre de construction chacune des deux rives du canal de Zarumilla, qui marque la frontière à cet endroit.

Mme Espinosa et M. Luna ont convenu jeudi que les vice-ministres des Affaires étrangères des deux pays se rencontreront le 24 juillet à Lima pour trouver une solution définitive à cette question.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DES PAYS DU MAGHREB SUR LA LUTTE ANTITERRORISTE :

Le représentant de la DGSN présente l'expérience algérienne à Nouakchott

Le représentant de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le Commissaire principal Kounet Mustapha a présenté, jeudi à Nouakchott, l'expérience algérienne en matière de lutte antiterroriste dans le cadre juridique et opérationnel en vigueur dans les pays du Maghreb, passant en revue les lois adoptées dans ce sens telles celles relatives à l'état d'urgence, à la lutte antiterroriste, au blanchiment d'argent, au financement du terrorisme et à la criminalisation du versement des rançons.

«Outre ces lois, l'Etat algérien a tendu la main à ses enfants fourvoyés repentis à travers la loi de la Rahma (1995), la loi de la Concorde civile (1999) et la Charte pour la paix et la réconciliation nationale (2005) initiée par le président de la République Abdelaziz Bouteflika. Ces démarches ont permis de rétablir la paix et de consacrer la stabilité politique du pays», a précisé le Commissaire principale, lors de son intervention à la Conférence régionale des pays du Maghreb sur la lutte antiterroriste tenue à Nouakchott. Les Algériens «ont, de tout temps, rejeté et lutté contre toute forme de criminalité terroriste, c'est pourquoi les terroristes n'ont pas pu résister longtemps en Algérie», a-t-il affirmé. Par ailleurs, les participants ont souligné l'importance de la coopération dans les questions criminelles liées au terrorisme à travers d'adaptation des lois et le renforcement des efforts en vue de faire face aux nouvelles menaces qui guettent la coopération judiciaire internationale et régionale.

Les participants débattront, trois jours durant, d'un certain nombre de sujets en rapport avec le la lutte contre le terrorisme.

MYANMAR-SEYCHELLES

Le Myanmar et les Seychelles établissent des relations diplomatiques

Le Myanmar a annoncé hier avoir établi des liens diplomatiques avec les Seychelles.

Le ministre birman des Affaires étrangères a précisé que cette décision a été formalisée après que les ambassadeurs des deux pays auprès des Nations unies ont signé mercredi un communiqué conjoint sur l'établissement de ces liens.

Les deux pays ont souligné que ces relations et la coopération bilatérales se fondaient sur la base des principes de la Charte des Nations unies et des lois internationales.

La République des Seychelles est le septième pays à établir des relations diplomatiques avec le Myanmar cette année et le 121e pays depuis l'indépendance de l'ancienne Birmanie en 1948.

APS

SELON LE PRÉSIDENT DU CONSEIL NATIONAL DES ARTS ET DES LETTRES Distribution de 6.300 cartes d'artistes à travers le pays

Quelque 6.300 cartes d'artistes ont été jusqu'ici attribuées à leurs bénéficiaires à travers le territoire national, a affirmé, jeudi à Laghouat, le président du Conseil national des arts et des lettres (CNAL), Abdelkader Bendaâmèche.

D'autres dossiers sont déposés pour bénéficier de cette carte, dont l'opération d'attribution avait débuté le 15 février 2015, a précisé M. Bendaâmèche lors d'une rencontre avec des artistes de la wilaya de Laghouat à la Maison de la Culture "Tekhi Abdallah Benkériou".

Cette carte est "temporaire" et un spécimen de carte numérisée, rédigée en langue arabe, en plus du français et de l'anglais, est en cours d'élaboration et sa délivrance sera suivie de la signature de conventions avec divers secteurs et instances pour permettre à son titulaire de bénéficier de certains avantages et facilitations, a-t-il fait savoir.

M. Bendaâmèche a indiqué par ailleurs, en réponse à une doléance sur le statut et le syndicat des artistes, qu'il n'existait pas de statut ou de syndicat officiel qui défende les intérêts de l'artiste, et que cette charge est actuellement assumée par le CNAL.

Le président du CNAL a précisé, à cette occasion, une cérémonie de remise de 18 cartes à des artistes de la wilaya de Laghouat, activant dans divers créneaux.

CARAVANE MOULOUD-MAMMERI À ANNABA Traduction de 50 timbres d'Algérie poste vers la langue amazighe

Cinquante (50) timbres ont été traduits de l'arabe et du français vers la langue amazighe dans le cadre d'une convention signée entre Algérie poste et le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), a indiqué jeudi Bouhanoufa Taher, coordinateur général de l'atelier de traduction accompagnant la caravane littéraire Mouloud Mammeri.

L'atelier constitué de sept traducteurs universitaires a terminé la traduction d'une anthologie de timbres d'Algérie poste en vue de leur publication officielle, a précisé M. Bouhanoufa, en marge des activités à Annaba de la caravane. La traduction, a-t-il ajouté, a concerné les notices des timbres sélectionnés pour leur symbolique particulière pour l'histoire de l'Algérie et de ses réalisations, dont le timbre publié à l'occasion du second anniversaire de l'indépendance du pays, le timbre de l'équipe de football du Front de libération nationale et autres vignettes dédiées à de grandes réalisations dont le métro d'Alger.

Les animateurs de la caravane Mouloud Mammeri ont honoré jeudi les inscrits à l'atelier d'enseignement de la langue amazighe à la maison de la culture Mohamed Boudiaf à l'occasion de la clôture de l'année 2016/2017 de cet atelier.

Le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a salué à l'occasion cette initiative qu'il a qualifiée de « pionnière » en matière d'enseignement pour adultes et a réitéré l'engagement du HCA à promouvoir et généraliser l'enseignement de cette langue à l'intérieur et à l'extérieur des établissements éducatifs. L'enseignement du tamazight pour adultes dans le cadre d'une convention signée avec l'association d'alphabetisation «Igra» a permis l'ouverture de sections dans 25 wilayas, a relevé M.

Assad, qui a promis tout le soutien nécessaire pour les encadreurs de ces sections et la préparation de programmes scolaires pratiques spéciaux pour adultes. L'hommage, qui a concerné 18 jeunes et jeunes filles inscrits à l'atelier de la langue amazighe de la maison de la culture d'Annaba, a donné lieu à des spectacles de musique, chant et de lectures littéraires dans le cadre de la célébration du centenaire de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri.

La caravane Mouloud Mammeri poursuit ses activités par l'animation de rencontres de présentation des œuvres de cet écrivain et d'encouragement de l'enseignement de la langue amazighe avant de quitter Annaba vendredi en destination de la wilaya de Boumerdes.

LA PIÈCE DE THÉÂTRE «KECHROUDA» PRÉSENTÉE AU TNA Une projection sur la vie de l'après-pétrole

La pièce de théâtre «Kechrouda» (la déçoiffée), une projection, conçue dans le registre de la comédie noire sur la période critique de l'après pétrole, a été présentée mercredi soir au Théâtre national Mahieddine Bachtarzi (TNA), devant un public nombreux et recueilli.

Durant 85 mn, le spectacle, écrit et mis en scène par Ahmed Rezzag, renseigne sur le destin désastreux d'une société qui voyait en la manne pétrolière une source de vie intarissable et qui se voit violemment frappée par la précarité et le désarroi, faute de création de richesse et de nouvelles sources de vie.

Vivant dans la misère et la pauvreté, huit personnages roturiers, aux accoutrements déchirés, évoluent dans une maison à l'état de délabrement avancé, dans un environnement socio-économique devenu impitoyable, où le débit même des échanges de propos est minuité et soumis à l'impôt que Zoheir Atrous, autoritaire, venait régulièrement récupérer.

De «Soussa», en liaison avec «Mansour» le garçon de café du quartier, à la mère «Yamina» atteinte de cécité, au père «Ahmed» qui vend sa demeure pour soigner sa femme, à la grand mère râleuse, au frère M'Barek le pompier qui revient au foyer après s'être fait renvoyer par sa femme et enfin au «vétérinaire», venu rendre la vue à Yamina, les personnages ont réussi à décrire le désordre familial et le cataclysme social, dans la satire et le jeu ubuesque.

Respectivement rendus par Loubna Noui, Ali Achi, Sabrina Korichi, Hichem Guerah, Hâuoué Mohamed, Larbi Bahloul, Riadh Djefla ainsi que l'agent des impôts, Zoheir Atrous, les comédiens, occupant tous les espaces



de la scène, ont brillamment porté la densité du texte dans un rythme ascendant aux échanges alarmants suscitant la réflexion.

La scénographie, œuvre de Ramzi Badji et les ambiances musicales, préparées par Adel Lamamra, ont donné au spectacle un aspect visuel et sonore de vétusté et d'angoisse des plus concluants, constituant des éléments dramaturgiques qui ont aidé à saisir la pertinence du sujet traité.

Le metteur en scène, assurant une bonne direction d'acteurs, a su donner à son texte, au parler populaire direct et cru, une conception scénique appropriée, créant l'osmose entre deux créations aux contenus utiles, judicieusement présentés dans le rire et la dérision. Le public, applaudissant les différentes situations empreintes d'allusions et de métaphores, a adhéré

au spectacle, saisissant dans la délectation l'importance du message qu'il contenait. «Rien n'est éternel, cette pièce est une modeste réflexion sur la valeur du travail et de la recherche» a commenté Ahmed Rezzag, à l'issue du spectacle, avant d'ajouter qu'il entendait «repousser davantage les limites de la langue intermédiaire», offrant au propos des «espaces d'expression plus réalistes». Près d'un mois après sa présentation pour la première fois au Théâtre régional «Si Djillali Benabdelhalim» de Mostaganem.

«Kechrouda» arrive à Alger, au terme d'une tournée qui l'a également menée à M'Sila, Batna, El Eulma et Tizi-Ouzou. Produit par le Théâtre régional de Souk Ahras, la pièce de théâtre «Kechrouda» est reconduite jeudi au Tna pour une deuxième représentation.

ANNABA

Le Café littéraire de la caravane Mouloud-Mammeri, une halte pour la pensée créative sur le Cours de la Révolution

La caravane littéraire Mouloud Mammeri a illuminé la soirée de mercredi à jeudi, à Annaba, avec les candélabres de la pensée créative, animée par des poètes, et au cours de laquelle la rhétorique s'est fondue avec les éthers de la poésie ravissant les présents et les estivants rassemblés au Cours de la Révolution, au centre-ville.

Dans le cadre de son périple à travers les villes du littoral algérien, pour célébrer le centième anniversaire de la naissance de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri, en coordination avec la direction de la culture d'Annaba, la caravane a tenu sa soirée littéraire dans l'espace d'un café de plein air, situé dans le Cours de la Révolution.

Dans une ambiance conviviale, de jeunes poètes, dont

certains accompagnent la caravane littéraire, et d'autres issus des wilayas d'Annaba, Guelma, El Tarf et Souk Ahras, ont offert à la ville d'Annaba les candélabres de la pensée créative dans une soirée ayant restitué la mémoire d'une période littéraire révolue, comme l'a exprimé, à l'APS, un passant attiré par cette manifestation. Les lectures de poèmes et d'extraits d'ouvrages de littérature ainsi que des articles dont certains évoquaient l'écrivain Mouloud Mammeri, alors que d'autres étaient dédiés au patrimoine littéraire algérien en Tamazight, en arabe et en français étaient ponctués par des morceaux de musique et des spectacles de chant animés par des jeunes de la région, donnant à la soirée des accents littéraires de haute facture. Au cours

de ce café littéraire, auquel ont participé près de 100 intellectuels entre hommes et femmes de lettres et d'innovation, le chercheur historique Said Hamdani, ancien directeur du musée Hippone d'Annaba et Si El Hachemi Assad, secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) ont été honorés en reconnaissance des efforts consentis pour enrichir la scène intellectuelle et la promotion de la langue amazighe.

Le programme de la caravane littéraire Mouloud Mammeri, au premier jour de son escale à Annaba a également comporté un spectacle théâtral intitulé «de foehn» ou «les vents chauds» interprété par la troupe théâtrale Nova, de l'institut de langue française de l'université de Tizi-Ouzou. Ce spectacle théâtral,

adapté du livre de Mouloud Mammeri, traite de la guerre de libération nationale, des souffrances et des sacrifices du peuple algérien pour retrouver sa liberté.

Cette œuvre renferme des séquences artistiques dramatiques illustrant la torture, les sacrifices, le militantisme du peuple et la persécution dont étaient victimes les Algériens par le colonisateur. Les festivités de la caravane littéraire Mouloud Mammeri se poursuivent à Annaba, pour la seconde et dernière journée de la manifestation, par des ateliers de lecture littéraire pour faire connaître les travaux de l'écrivain et anthropologue Mouloud Mammeri à travers les caravanes de lecture installées au niveau du Cours de la Révolution en sus de l'animation de sorties littéraires.

AÏN TÉMOUCHENT

2 millions d'adhérents aux bibliothèques principales de lecture à l'échelle nationale

Le nombre d'adhérents aux bibliothèques principales de lecture a dépassé, à l'échelle nationale, les 2 millions d'inscrits, a annoncé jeudi le sous-directeur des bibliothèques et promotion de la lecture publique au ministère de la Culture, Hassan Mendjour. Intervenant aux 1ers ateliers nationaux de formation sur la gestion et la direction des bibliothèques publiques, abrités par Aïn Témouchent, M. Mendjour a indiqué que l'ensemble des bibliothèques publiques de lecture au niveau de 42 wilayas enregistraient plus de

2 millions d'adhérents. «Ce nombre est en constante croissance et démontre l'importance de la lecture et du lectorat au niveau national», s'est-il félicité. Le responsable a révélé que le ministère de la Culture s'attellait à mettre à jour les statistiques concernant les fonds livresques disponibles dans chaque bibliothèque pour actualiser les informations disponibles. Un fichier national sera finalisé à la fin de l'année en cours et comportera tous les titres et le nombre d'ouvrages se trouvant au niveau des bibliothèques principales de

lecture, a-t-il dit. S'agissant de cette rencontre, M. Hassan Mendjour a souligné qu'elle s'inscrivait dans le cadre de la promotion des bibliothèques appelées à assurer des services de qualité aux lecteurs.

«Cette démarche est entamée par le ministère de tutelle, avec le concours d'experts et d'universitaires, pour former les responsables des bibliothèques de wilaya, enrichir et mettre à jour leurs connaissances», a-t-il expliqué.

MOSTAGANEM

Coup d'envoi du 50^e Festival national du théâtre amateur

Le coup d'envoi de la 50^{ème} édition du Festival national du théâtre amateur (FNTA) a été donné, jeudi soir, à Mostaganem en présence des autorités locales, d'un grand nombre d'artistes et dramaturges et d'un public nombreux.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été marquée par un carnaval, organisé au niveau du nouveau parc d'attraction, Mostaland qui a ouvert ses portes à cette occasion.

Ce défilé a vu la participation de 700 personnes entre comédiens, représentants d'associations et coopératives théâtrales de différentes wilayas du pays, vêtus de costumes traditionnels, de costumes de scène et brandissant divers accessoires utilisés dans les représentations théâtrales.

Le carnaval a été également marqué par un défilé de la clique et par une fantasia, riche en couleurs et sons.

Le public a longuement ovationné le passage des différentes troupes et participants à ce carnaval.

Le programme d'ouverture du FNFA s'est ensuite poursuivi, à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki avec la présentation d'un montage théâtral musical du metteur en scène Cheikh Mohammed Amine et produit par le commissariat du festival.

Cette œuvre théâtrale, interprétée par 36 comédiens décrit, en l'espace d'une cinquantaine de minutes, l'histoire du festival de Mostaganem, lancé en 1967.

L'œuvre rend un vibrant hommage aux personnalités qui ont pris en main le plus vieux festival arabe et africain.

Il s'agit, entre autres du regretté Si Djillali Benabdelhalim, Ghali Boudraf, Belkacem Belkhouf, Harrag Bennourine et autres.

Il s'agit d'un montage poétique lyrique ponctué de danses et mouvements chorégraphiques et d'extraits de la fameuse pièce d'Ould



abderrahmane Kaki 132 ans. Outre les figures du 4^{ème} art national, la cérémonie d'ouverture a été marquée par la présence du directeur du festival du théâtre arabe du caire Amara Fouad Mahmoud Douara et la directrice du festival international du théâtre juvénile de Charam Ech-Cheikh.

50^{ème} édition du festival national du théâtre amateur enregistré la participation de 10 troupes en compétition.

Un jury composé de Charef Arkanî (président), Mourad Bouchehir (Algérie) Zidane Abderrahmane (Maroc) et Nader El Guenna (Palestine) devra évaluer les travaux qui seront en compétition.

Dix autres troupes sont programmées hors compétition, en plus de trois formations étrangères, invitées d'honneur, venant de France, de Tunisie et d'Espagne.

La compétition officielle se déroulera sur la scène de la maison

de la culture alors que les autres spectacles Off sont prévus au théâtre régional Si Djillali Benabdelhalim, dans les communes de Stidia, Ain Tedèls, au niveau du théâtre El Moudja ainsi que dans les théâtres régionaux d'Oran et de Mascara et à la maison de la culture de Relizane.

Une série de conférences est programmée en marge de cette manifestation dont le parcours du festival de théâtre amateur, l'expérience de théâtre amateur en Europe ainsi que le théâtre palestinien invité du festival.

Une convention sera signée à l'occasion de la dernière conférence entre le commissaire du FNFA et la ligue palestinienne d'arts et de théâtre.

Par ailleurs, plus de 70 stagiaires de troupes amateurs de plusieurs wilayas du pays participeront à quatre ateliers dédiés à la comédie, à l'expression corporelle, à la chorégraphie et à la scénographie.

HISTOIRE

Une exposition sur l'histoire d'Alger jusqu'au 3 août

Une exposition traçant en images l'histoire de la ville d'Alger depuis l'antiquité est proposée au public jusqu'au 3 août prochain au Centre des arts du Palais des Rais-Bastion 23, à travers des photographies d'archives et des peintures.

Organisée par la wilaya d'Alger en collaboration avec l'association «El Adlanya», cette exposition intitulée «El Djazair El Mahmiya Billah» (Alger la protégée de Dieu) remonte aux origines de la création de la ville, en marquant des haltes sur les événements marquant des périodes phénicienne, romaine, byzantine, berbère, ottomane jusqu'à l'ère coloniale.

Une première partie de cette exposition, déclinée en panneaux d'information, explore les écrits et la cartographie grecs et romains à la recherche du premier noyau de la ville d'Alger avant la dynastie des Banou Mezghenna, avant d'énumérer les 18 campagnes militaires qu'elle a subi entre 1516 et 1830.

De cette période de régence ottomane les organisateurs proposent une série de gravures et de peintures de la Casbah d'Alger et des demeures de notables ainsi que des plans de la ville et des représentations de l'habitat urbain de l'époque.

Des représentations de la vie sociale à cette époque, également exposées, reproduisent des scènes du quotidien dans les cafés et bains maures, des scènes de fêtes populaires et religieuses.

L'exposition revient aussi sur les lieux de culte musulmans, avec des photographies des mosquées Djamaâ El Kebir (XI^e siècle), Djamaâ Jeddî (1660) et Djamaâ Ali Betchin (1622), ainsi que des églises et des synagogues datant l'époque coloniale, comme la synagogue de la Place Randon inaugurée en 1865.

Une série de cartes postales de collection et d'anciennes photographies renseignent également sur plusieurs métiers à Alger au XVIII^e et du XIX^e notamment celui d'écrivain public, de notaire, de barbier, de décorateur sur plâtre et autres ciseleur de cuivre en plus de divers marchands.

Les sources et fontaines de la Casbah et des demeures Fahs (autour d'Alger) figurent également dans cette exposition qui consacre un grand espace à la vie du mausolée de Sidi Abderrahmane Ethaâlibi (1383-1470), saint patron d'Alger, ainsi qu'au cimetière de ce mausolée qui abrite les tombes de Ouali Dada, de Ahmed Bey et de Hassan Pacha entre autres.

Cette exposition a été inaugurée le 5 juillet en célébration du 55^{ème} anniversaire de l'indépendance.

MUSIQUE

Un public nombreux à la clôture du 39^e Festival international de Timgad

Le rideau est tombé dans la nuit de jeudi à vendredi sur la 39^{ème} édition du festival international de Timgad (Batna) dans une ambiance de joie en présence d'un public, venu de plusieurs wilayas de l'est du pays, a-t-on constaté.

Avec des familles plus que jamais avides de sorties nocturnes en ces temps de canicule et une star comme Cheb Mami en tête d'affiche, la soirée de clôture de l'événement culturel phare de la capitale des Aurès a connu la grande affluence et une extraordinaire ambiance, qui a égayé jusqu'à 2h du matin les travées du théâtre de plein air.

A l'exception d'un Cheb Mami qui, à la stupeur générale, a quitté la scène de manière inattendue sans même dire au revoir au public et de revenir, quelques moments plus tard, affirmant sa grande fatigue et son mécontentement d'avoir été programmé à une heure aussi tardive, cette soirée de clôture a été, de l'avis de tous les présents, parfaite et



double plan de l'ambiance et de l'affluence.

Le tour de chant de Cheb Mami fut sans conteste le moment fort de la soirée.

La star du rai a, au grand bonheur de ses fans, interprété les plus beaux morceaux qui ont jalonné sa carrière, tels que «Lazrag saani», «Omri ma denit el denia hakda», «Bladi Hya el djazayer» ou encore «Edawha alia».

Lors de cette soirée «100 % algériennes», le public a également pu apprécier le récital de la troupe folklorique «Bouzahar» de Khenchela et de Kamel El

Guelmi, qui ont su apporter une touche tout à fait remarquable à la scène de l'antique Thamugadi.

Animant un point de presse, quelques heures avant le tomber de rideau sur cette manifestation, le commissaire du festival et directeur général de l'Office national de la culture et de l'information, Lakhdar Bentorki, a affirmé que le taux d'artistes algériens ayant participé à cette édition, qui coïncide avec le 55^{ème} anniversaire de l'indépendance, est de 70%.

Il a également abordé les obstacles rencontrés

chaque année par le festival, citant le manque d'infrastructures d'accueil et l'absence de sponsors.

M. Bentorki a affirmé que des efforts étaient toujours menés pour faire de la ville de Timgad une façade culturelle, artistique et touristique de premier plan et promouvoir cette ville classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Le commissaire du festival de Timgad a également révélé la possibilité d'organiser la prochaine édition du Festival international de Timgad au théâtre antique, si, a-t-il souligné, "les conditions adéquates seraient réunies".

La 39^{ème} édition du Festival international de Timgad a connu la participation entre autres du libanais Assi El Hellani, de l'irakien Hemmam, du syrien Housssem Djemid, de la palestinienne Dalal Abou Amineh, et également de l'artiste Algérien, de cheba El Zahouania, du king Khaled, ainsi que du rappeur français d'origine comorienne, Rohff.

ANIMATION

Lancement de la caravane Eté d'Algérie le 18 juillet prochain

La caravane Eté d'Algérie, édition 2017, sera lancée le 18 juillet prochain depuis Alger avec la participation, dans une première étape, de 270 artistes, a indiqué à l'APS, jeudi soir à Batna, le directeur général de l'Office national de la communication et de l'information (ONCI).

En marge d'une conférence de presse tenue à l'hôtel Chelia avant la clôture de la 39^{ème} édition du Festival international de Timgad, M. Lakhdar Bentorki a annoncé que la manifestation Eté d'Algérie ciblerait cette année les 48 wilayas, soulignant que les activités programmées seront organisées au chef-lieu des wilayas et dans 6 à 7 communes de la même ville.

Prévu jusqu'au 31 août, l'événement Eté d'Algérie propose des activités culturelles diverses destinées aux enfants et aux jeunes, a ajouté le responsable, détaillant que cette manifestation verra la participation de 600 artistes.

M. Bentorki a également souligné que parallèlement à la caravane, qui démarrera le 18 juillet en cours depuis Alger, d'autres caravanes prendront le départ depuis plusieurs wilayas avec la participation de plusieurs artistes locaux, dont ceux ayant pris part au Festival international de Timgad et ceux également conviés au Festival arabe de Djemila de la ville de Sétif. «La manifestation Eté d'Algérie est initiée afin d'animer la scène culturelle locale en proposant aux familles et aux jeunes des moments de loisirs et de détente», a-t-on noté.

ATHLÉTISME CHAMPIONNATS DU MONDE U18 : Les Algériens Zerkaoui et Naït Abdelaziz éliminés en demi-finale du 100m

Les sprinters algériens Mohamed Mehdi Zerkaoui sociétaire de la Jeunesse Sportive de la Saoura (Béchar) et Mehdi Naït Abdelaziz de la Jeunesse Sportive de Ben Aknoun ont raté mercredi leur qualification pour la finale du 100m des Championnats du monde d'athlétisme des moins de 18 ans qui se déroulent à Nairobi (Kenya). Zerkaoui n'a pas composé son ticket en raison d'un mauvais départ avec un temps de réaction de 0.225.

Il a terminé à la 3^e position de la première série avec un chrono de 10.67, derrière le Brésilien Arlinton Dos Santos (10.65) et l'Allemand Luis Brander (10.62). Pour sa part, Naït Abdelaziz engagé dans la 3^e série, a terminé la course à la 7^e place avec un temps de 10.97.

Ces Mondiaux 2017 des moins de 18 ans se déroulent du 12 au 16 juillet. L'Algérie y participe avec un total de 13 athlètes, à savoir : Oussama Cherrad, Akram Abed, Saber Abed, Mehdi Abidi, Hamdani Benahmed, Rabie Deliba, Yacine Khedim, Ayoub Mahrou, Mehdi Anis Naït Abdelaziz, Yazid Slim, Mohamed Mehdi Zerkaoui, Asma Baya Araibia et Loubna Benhadja.

BASKET-BALL / AFROBASKET U16 (GR.B) Victoire de l'Algérie devant le Rwanda (61-39) ...

La sélection algérienne de basket-ball U16 (garçons) s'est imposée devant son homologue rwandaise sur le score de 61 à 39 (mi-temps : 21-11), en match comptant pour la 1^{ère} journée du groupe B de l'Afrobasket de la catégorie qui se dispute à Maurice. Dans le deuxième match du groupe B, l'Egypte (tenante du titre) s'est imposée devant Madagascar sur le score de 117 à 63. Vendredi, le «Cinq» algérien sera opposé à Madagascar (10h30, heure algérienne). Le groupe A regroupe Maurice, le Mozambique, la Tunisie et le Mali. La phase préliminaire de la compétition se dispute en aller-retour et dont les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés aux demi-finales. Lors de la dernière édition de l'Afrobasket U16 disputée au Mali en 2015, la sélection algérienne avait terminé à la 3^e place du tournoi remporté par l'Egypte contre le Mali.

... Et face à Madagascar (60-59)

La sélection algérienne de basket-ball U16 (garçons) s'est imposée vendredi devant son homologue malgache sur le score de 60 à 59 (mi-temps : 29-22), en match comptant pour la 2^e journée (Gr. B) de l'Afrobasket de la catégorie qui se dispute à Maurice.

Après un premier quart-temps soldé sur un score de parité (13-13), les Algériens ont pris les choses en mains par la suite en s'imposant lors du deuxième quart-temps (16-9) avant de s'incliner lors des deux derniers quart-temps (17-14, 20-17). Lors de son entrée lice jeudi, le Cinq algérien s'est imposé face au Rwanda (61-39).

Dans le deuxième match du groupe B, l'Egypte (tenante du titre) n'a pas fait dans la dentelle en atomisant le Rwanda (101-45). Les Algériens enchaîneront samedi en affrontant les Egyptiens. Le groupe A regroupe Maurice, le Mozambique, la Tunisie et le Mali. La phase préliminaire de la compétition se dispute en aller-retour et dont les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés aux demi-finales.

Lors de la dernière édition de l'Afrobasket U16 disputée au Mali en 2015, la sélection algérienne avait terminé à la 3^e place du tournoi remporté par l'Egypte contre le Mali.

CONFLIT FÉDÉRATIONS - COA :

El Hadi Ould Ali : «J'ai demandé au TAS de rendre son verdict le plus tôt possible»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a fait savoir jeudi à Alger qu'il avait demandé au Tribunal arbitral du sport (TAS) algérien de rendre public le «plus tôt possible» son verdict dans l'affaire du conflit qui oppose plusieurs Fédérations sportives nationales au Comité olympique et sportif algérien (COA).

«J'ai rencontré le président du TAS, Me Bachi, et je lui ai demandé d'annoncer la décision du tribunal, soit en déboutant les fédérations ou en leur donnant gain de cause.

Ce n'est pas normal de laisser traîner l'affaire toute cette durée», a déclaré El Hadi Ould Ali lors d'un point de presse organisé à l'issue d'une tournée d'inspection qui l'a conduit aux salles Harcha-Hacène et la Coupole qui abriteront les matchs du Mondial de handball (U-21) prévu à Alger (18-30 juillet).

Plusieurs fédérations sportives algériennes contestent la réélection de Mustapha Berraf pour un nouveau mandat olympique à la tête du COA.

Le Comité international olympique (CIO) a réagi en validant la reconduction de Berraf, appelant au retour d'un «climat de sérénité dans l'intérêt du sport algérien».

«Nous saluons le TAS pour avoir enregistré l'affaire.

Je souhaite que la décision prise soit équitable.

Nous ne demandons que le respect des lois et des valeurs du sport dans cette affaire», a ajouté le ministre.

M. Ould Ali a mis à profit cette occasion



pour revenir sur la préparation de la délégation algérienne aux Jeux olympiques de Rio, fustigeant la manière de gestion des 31 milliards de centimes réservés à cette opération.

«Une inspection a été diligentée pour enquêter sur le sort de cette somme dont une bonne partie n'a pas servi directement à la préparation des athlètes, a-t-il rappelé.

«Je veux évoquer aussi la location de l'avion charter qui a transporté, outre les

athlètes, 12 familles dont celle du chef de délégation Ammar Brahmia.

Je cite Brahmia parce qu'il a démenti cette information, s'attaquant aux sportifs et aux journalistes, alors que les images diffusées par une télévision privée prouvent le contraire.

Chaque membre étranger à la délégation a payé 50.000 DA pour être dans l'avion.

Le virement a été fait en décembre 2016, les jeux se sont déroulés en août et la réservation est datée en mai.

Je pense que la régularisation de la situation s'est déroulée après les infos rapportées par les médias», a expliqué Ould Ali.

Le ministre a, d'autre part, critiqué la gestion de l'affaire d'un entraîneur japonais de judo dont le contrat d'une année (1^{er} avril 2017-1^{er} avril 2018) a été signé à l'ambassade de son pays à Alger et le COA s'est engagé à payer les 2500 euros par mois, représentant son salaire.

«Son contrat a été résilié d'une manière unilatérale après quatre mois seulement et sans préavis.

C'est une procédure qui ne respecte pas la réglementation en vigueur», a conclu Ould Ali.

HANDBALL / MONDIAL-2017 DES U-21 :

L'Algérie prête à accueillir ses hôtes

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a assuré jeudi que l'Algérie était «fin prête» à recevoir les délégations participant au 21^e Mondial de handball (U-21) prévu à Alger du 18 au 30 juillet.

«Les pouvoirs publics ont mis les moyens nécessaires pour la réussite de cet événement mondial qui se déroulera pour la première fois en Algérie.

Les infrastructures de compétition, d'entraînement et d'hébergement ont fait peau neuve à l'occasion de ce Mondial», a déclaré M. Ould Ali lors d'un point de presse organisé à l'issue d'une tournée d'inspection qui l'a conduit aux salles de compétition Harcha-Hacène et la Coupole et d'entraînement à El Biar et Ain Bénian.

Depuis juin dernier, de gros

chantiers ont été lancés pour que les infrastructures retenues soient aux normes internationales sur tous les plans.

«Des travaux ont été engagés au niveau de la salle Harcha et la Coupole pour qu'elles répondent aux exigences de la Fédération internationale de handball (IHF), notamment en matière de climatisation, d'éclairage et d'aménagement des vestiaires des joueurs, des arbitres et de l'espace médias.

Le système de climatisation est opérationnel et la température à Harcha et à la Coupole est de 24 degrés», a encore fait savoir le premier responsable du sport en Algérie.

Un plan de transport «spécial» sera mis en place en collaboration avec la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) et la Gendarmerie nationale pour permettre aux invités de l'Algérie de se dépla-

cer «en toute fluidité», selon M.

Ould Ali qui s'exprimait en présence du président de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane.

«Pour les entraînements, l'IHF a demandé de mettre à sa disposition 4 salles.

Nous en avons aménagé huit pour faciliter la tâche de l'instance mondiale dans l'application de son planning», a dit M. Ould Ali.

Les salles d'Aïn Bénian, El Biar, Bordj El Kiffane, les Eucalyptus, Baraki, Chéraga, Ben Aknoun (centre féminin) et de la Protection civile à Dar El Beïda ont été retenues pour abriter les séances d'entraînement.

Seize sélections réparties sur quatre groupes seront en concurrence dès mardi prochain pour se qualifier au Tour principal, puis se disputer les

premières places et le titre mondial.

L'Algérie évoluera dans le groupe D avec la Croatie, l'Islande, l'Arabie saoudite, l'Argentine et le Maroc.

«Nous faisons confiance à notre équipe nationale qui va certainement se battre à fond pour réaliser les meilleurs résultats possibles.

J'appelle le public à se déplacer en masse pour prêter main forte à cette jeune formation», conclut le ministre.

Le groupe A est composé de

l'Allemagne, la Norvège, les Iles Féroé, la Hongrie, la Corée du Sud et le Chili.

Le groupe B est formé de la France, du Danemark, du Qatar, de l'Egypte, de la Slovaquie et de la Suède.

Enfin, le groupe C compte l'Espagne, la Tunisie, la Macédoine, le Brésil, le Burkina Faso et la Russie.

CHAMPIONNAT DU MONDE DE HANDBALL (U21) : Les Argentins premiers arrivés à Alger

La sélection d'Argentine des moins de 21 ans a été la première à débarquer à Alger en prévision du championnat du monde de handball de la catégorie, prévu du 18 au 30 juillet.

Les Argentins ont posé pied dans la capitale algérienne mercredi en fin de journée avec une délégation de 23 membres dont 18 joueurs.

Ils ont trouvé à leur accueil à l'aéroport Houari-Boumediène, des représentants de la Fédération algérienne de handball (FAHB), à leur tête le directeur de l'organisation sportive (DOS), Mourad Ait Kaci, également président du comité d'organisation du championnat du monde.

«Nous avons fait un voyage harassant qui a duré 24 heures à partir de Buenos Aires, via Amsterdam, Paris puis Alger.

Je dois souligner l'accueil chaleureux que nous ont réservé les organisateurs, a déclaré à l'APS l'entraîneur adjoint des Argentins, Erick Kool, assurant que son équipe s'est déplacée à Alger avec un effec-

tif au complet. La sélection argentine compte profiter de ces quelques jours avant le début de la compétition pour effectuer «les derniers réglages» et disputer quelques matchs amicaux, a encore ajouté le même technicien, qui s'attend à ce que le niveau de la compétition soit «relevé», mais cela ne l'empêche pas de se montrer ambitieux.

«Nous allons tenter de remporter tous nos matchs lors du premier tour afin d'arracher haut la main notre qualification au tour suivant. Par la suite, on va gérer match par match la compétition», a-t-il poursuivi. La délégation argentine a pris ses quartiers au niveau de l'hôtel Mercure à Bab Ezzouar.

Les entraînements de l'équipe auront lieu à la salle de la Protection civile à Dar El-Beïda, ainsi qu'à celle de Bordj El-Kiffane, toutes les deux non loin de son lieu d'hébergement.

Les Argentins ont été versés dans le groupe D en compagnie de la sélection du



page hôtes, l'Algérie, ainsi que de la Croatie, l'Islande, l'Arabie Saoudite et le Maroc.

Pour leur premier match, ils affronteront mardi leurs homologues islandais à la Salle Harcha-Hacène (18h00).



LIGUES 1 ET 2 : La CRL "noyée" dans les conflits joueurs-présidents, Kerbadj appelle à une « prise de conscience »

Le nombre de plaintes déposées par les joueurs auprès de la Chambre de résolution des litiges (CRL) va en grandissant et a même battu tous les records à l'issue du défunt exercice, au moment où les responsables du football algérien se montrent impuissants vis-à-vis de ces nombreux conflits que traite la CRL, motivés par le non-respect des présidents des clubs des Ligues 1 et 2 de leurs engagements envers leurs employés.

pour le CS Constantine lors de la défunte saison», a encore déploré Kerbadj.

Durcir le ton

Même discours tenu par le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, au cours de sa conférence de presse la semaine passée, tout en précisant au passage qu'il était impossible pour sa structure d'ériger une quelconque loi obligeant les clubs à plafonner les salaires des joueurs, car une telle procédure contraste avec les règles du professionnalisme. Du coup, et face à cette augmentation sensible des dossiers de litiges qui afflue sur le bureau de la CRL, les structures dirigeantes du sport roi en Algérie n'ont d'autres choix que de mener une campagne de sensibilisation auprès des concernés. Une campagne qui risque, toutefois, de ne pas suffire pour remédier à la situation, estime Kerbadj lui-même, d'où la nécessité, selon lui, de « sévir » en appliquant à la lettre la réglementation en vigueur, qui stipule que les "mauvais payeurs" risquent même d'être rétrogradés en divisions inférieures. Durcir le ton devient ainsi inéluctable, du moment que le déficit financier dont souffre la majorité des clubs professionnels en Algérie ne dissuade toujours pas ses dirigeants à poursuivre dans leur politique "suicidaire" en matière de recrutement. Avant un peu plus de deux semaines de la clôture du mercato estival, ces dirigeants continuent de casser leurs tirelires pour engager des joueurs qui n'arrivent même pas à gagner leurs places en sélection algérienne, composée du reste par des éléments évoluant à l'étranger, quitte à alourdir davantage le poids des dettes contractées par leurs trésoriers, déplorent les observateurs.

Même la récente mesure prise par la Fédération algérienne de football (FAF), interdisant à pas moins de 12 formations de l'élite de recruter de nouveaux joueurs, tout en leur accordant un ultimatum jusqu'au 20 juillet, ne semble pas déranger les clubs concernés qui s'activent le plus normalement du monde sur le marché des transferts estival.

Face à cette situation, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, va tenter jeudi, lors de sa réunion

avec les responsables des clubs des deux ligues professionnelles, une autre tentative pour les inciter à prendre conscience du danger qui les guette s'ils poursuivent dans leur stratégie actuelle en matière de recrutement. Pour Kerbadj, « les présidents des clubs adoptent une politique qui ne correspond guère à leurs moyens financiers, pour se retrouver dès le milieu de saison incapables d'honorer leurs engagements envers leurs joueurs, ce qui explique le nombre élevé des dossiers traités par la CRL à laquelle recourent évidemment les joueurs en question pour être rétablis dans leurs droits ». Cet état de fait conduit le patron de la LFP à insister auprès des présidents pour revoir leurs plans dans ce registre, en « rationalisant » leurs dépenses, notamment en matière de masse salariale. « Le plus grave dans tout cela, c'est que certains clubs, dont la masse salariale est la plus élevée en championnat, se contentent à l'arrivée de jouer la carte du maintien, exactement comme ça a été le cas

pour le CS Constantine lors de la défunte saison», a encore déploré Kerbadj.

LIGUE 1 2017-2018:

L'ES Sétif débute contre l'USM El Harrach, USM Alger-Paradou AC à l'affiche de la 1^{re} journée

L'ES Sétif entamera la défense de son titre contre l'USM El Harrach au stade du 8-mai-1945 pour le compte de la première journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis saison 2017-2018 en août prochain, alors que le nouveau promu, le Paradou AC, sera opposé à l'USM Alger au stade Omar-Ha-

mati, selon le calendrier de la compétition publié par la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi.

D'autres affiches sont au programme de cette première journée, entre autres CR Belouizdad - USM Bel-Abbès, un « remake » de la demi-finale de la Coupe d'Algérie

2016-2017, US Biskra-MC Alger ou encore JS Kabylie-JS Saoura.

Par ailleurs, le grand derby algérois de la saison entre le MC Alger et l'USM Alger aura lieu lors de la sixième journée et la traditionnelle affiche entre le MC Alger et l'ES Sétif lors de la deuxième journée.

Quant au « clasico » MCA-JSK, il est programmé à la 8e journée tout comme ES Sétif-USM Alger. CRB-MCA aura lieu, lui, lors de la troisième journée.

Les autres classiques auront lieu comme suit : MCO-USMBA (5e j), ESS-JSK (10e j), JSK-CRB (11e j) et MCA-USMH (14e j).

Le calendrier du championnat

Le calendrier de la compétition Calendrier du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, saison 2017-2018, publié par la Ligue de football professionnel jeudi.

1 ^{re} journée:	2 ^e journée:	3 ^e journée:	4 ^e journée:	5 ^e journée:	6 ^e journée:	7 ^e journée:	8 ^e journée:	9 ^e journée:	10 ^e journée:	11 ^e journée:	12 ^e journée:	13 ^e journée:	14 ^e journée:	15 ^e journée:
JS Kabylie-JS Saoura	USMB-JSK	JSK-PAC	NAHD-JSK	JSK-DRBT	USMBA-JSK	JSK-USMH	MCA-JSK	JSK-USB	ESS-JSK	JSK-CRB	OM-JSK	JSK-GSC	USMA-JSK	JSK-MCO
MC Oran-USM Blida	PAC-MCO	MCO-NAHD	DRBT-MCO	MCO-USMBA	USMH-MCO	MCO-MCA	USB-MCO	MCO-ESS	CRB-MCO	MCO-OM	GSC-MCO	MCO-USMA	MCO-JSS	USMB-USMA
USM Alger-Paradou AC	NAHD-USMA	USMA-DRBT	USMBA-USMA	USMA-USMH	MCA-USMA	USMA-USB	ESS-USMA	USMA-CRB	OM-USMA	USMA-GSC	USMA-JSS	JSS-USMH	CSC-USMB	PAC-CSC
CS Constantine-Husseïn Dey	DRBT-CSC	CSC-USMBA	USMH-CSC	CSC-MCA	USB-CSC	CSC-ESS	CRB-CSC	CSC-OM	CSC-JSS	JSS-USMBA	CRB-USMB	USMB-OM	OM-PAC	NAHD-OM
O Médéa-DRB Tadjanet	USMBA-OM	OM-USMH	MCA-OM	OM-USB	ESS-OM	OM-CRB	OM-JSS	JSS-DRBT	USB-USMB	USMB-ESS	ESS-PAC	PAC-CRB	CRB-NAHD	DRBT-CRB
CR Belouizdad-USM Bel-Abbès	USMH-CRB	CRB-MCA	USB-CRB	CRB-ESS	CRB-JSS	USMB-USMBA	USMH-USMB	USMB-MCA	MCA-PAC	PAC-USB	USB-NAHD	NAHD-ESS	ESS-DRBT	USMBA-ESS
ES Sétif-USM Harrach	MCA-ESS	ESS-USB	ESS-JSS	JSS-PAC	DRBT-USMB	PAC-DRBT	USMBA-PAC	PAC-USMH	USMH-NAHD	NAHD-MCA	MCA-DRBT	DRBT-USB	USB-USMBA	USMH-USB
US Biskra-MC Alger	JSS-USB	JSS-USMB	PAC-USMB	USMB-NAHD	NAHD-PAC	JSS-NAHD	DRBT-NAHD	NAHD-USMBA	USMBA-DRBT	DRBT-USMH	USMH-USMBA	USMBA-MCA	MCA-USMH	JSS-MCA

LIGUE 2 MOBILIS 2017-2018:

MOB-ASMO, CABBA-CAB et RCR-JSMB pour commencer

Plusieurs chocs dont MO Béjaïa-ASM Oran, CA Bordj Bou Arréridj - CA Batna et RC Relizane - JSM Béjaïa sont au programme de la première journée du championnat de Ligue 2 Mobilis dont le coup d'envoi sera donné le 25 août prochain, selon le calendrier de la

compétition publié par la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi. Le MOB, relégué en Ligue 2 après une saison calamiteuse parmi l'élite, tentera de retrouver la L1 dès la saison prochaine, ce qui passera par un parcours de premier ordre à commencer par la première rencontre

contre l'ASM Oran, un ancien pensionnaire de première division. De son côté, le RC Relizane qui a perdu son entraîneur Moez Bouakaz après la relégation du club en Ligue 2, accueillera lors de la première journée la JSMB qui avait raté de justesse l'accession la saison dernière. Quant

au troisième club relégué, le CA Batna, il se déplacera à Bordj Bou Arréridj pour croiser le fer avec le CABBA dans un derby de l'Est du pays. D'autre part, les trois promus (le RC Kouba, le WA Tlemcen et l'AS Ain M'Hila) qui viseront le maintien en L2 n'auront pas la par-

tie facile. Les Koubéens se déplaceront à Ain Fekroun pour leur retour en L2 pour en découdre avec le CRBAF tandis que le WAT et l'ASAM s'affrontent dans une confrontation directe entre promus. Les trois premiers du classement à la fin de la saison accéderont en Ligue 1.

Le calendrier du championnat

Calendrier du championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis, saison 2017-2018, publié par la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi.

1 ^{re} journée:	2 ^e journée:	3 ^e journée:	4 ^e journée:	5 ^e journée:	6 ^e journée:	7 ^e journée:	8 ^e journée:	9 ^e journée:	10 ^e journée:	11 ^e journée:	12 ^e journée:	13 ^e journée:	14 ^e journée:	15 ^e journée:
CRB Ain Fekroun-RC Kouba	JSMB-CRBAF	CRBAF-ASAM	ASO-CRBAF	CRBAF-CAB	JSMS-CRBAF	CRBAF-MCS	ASMO-CRBAF	CRBAF-MOB	MCEE-CRBAF	CRBAF-ABS	CABBA-CRBAF	CRBAF-GCM	WAT-CRBAF	CRBAF-RCR
RC Relizane-JSM Béjaïa	ASAM-RCR	RCR-ASO	CAB-RCR	RCR-JSMS	MCS-RCR	RCR-ASMO	MOB-RCR	RCR-MCEE	ABS-RCR	RCR-CABBA	GCM-RCR	RCR-WAT	RCR-RCK	JSMB-WAT
WA Tlemcen-AS Ain M'Hila	ASO-WAT	WAT-CAB	JSMS-WAT	WAT-MCS	ASMO-WAT	WAT-MOB	MCEE-WAT	WAT-ABS	CABBA-WAT	WAT-GCM	WAT-RCK	RCK-MCS	GCM-JSMB	ASAM-GCM
GC Mascara-ASO Chlef	CAB-GCM	GCM-JSMS	MCS-GCM	GCM-ASMO	MOB-GCM	GCM-MCEE	ABS-GCM	GCM-CABBA	GCM-RCK	RCK-JSMS	ABS-JSMB	JSMB-CABBA	CABBA-ASAM	ASO-CABBA
CA Bordj Bou Arréridj-CA Batna	JSMS-CABBA	CABBA-MCS	ASMO-CABBA	CABBA-MOB	MCEE-CABBA	CABBA-ABS	CABBA-RCK	RCK-CAB	MOB-JSMB	JSMB-MCEE	MCEE-ASAM	ASAM-ABS	ABS-ASO	CAB-ABS
A Boussaâda-JSM Skikda	MCS-ABS	ABS-ASMO	MOB-ABS	ABS-MCEE	ABS-RCK	JSMB-JSMS	MCS-JSMB	JSMB-ASMO	ASMO-ASAM	ASAM-MOB	MOB-ASO	ASO-MCEE	MCEE-CAB	JSMS-MCEE
MC El Eulma-MC Saïda	ASMO-MCEE	MCEE-MOB	MCEE-RCK	RCK-ASAM	CAB-JSMB	ASAM-CAB	JSMS-ASAM	ASAM-MCS	MCS-ASO	ASO-ASMO	ASMO-CAB	CAB-MOB	MOB-JSMS	MCS-MOB
MO Béjaïa-ASM Oran	RCK-MOB	RCK-JSMB	ASAM-JSMB	JSMB-ASO	ASO-ASAM	RCK-ASO	CAB-ASO	ASO-JSMS	JSMS-CAB	CAB-MCS	MCS-JSMS	JSMS-ASMO	ASMO-MCS	RCK-ASMO

TRANSFERT :

Arrivée imminente de Mandi à Rennes pour 6 millions d'euros

Le défenseur international algérien du Betis Séville (Liga espagnole de football) Aïssa Mandi, devrait rejoindre cet été la formation du Stade Rennais (Ligue 1/France) contre 6 millions d'euros, a annoncé hier le quotidien sportif *L'Équipe*.

Le capitaine de l'équipe nationale lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon, a été ciblé par le club breton pour remplacer Pedro Mendes, parti à Montpellier, ajoute la même source.

Sous contrat jusqu'en 2021 avec le Betis Séville, Mandi (26 matchs/2 buts en Liga lors de la saison 2016-2017) pourrait ainsi retrouver son ancien sélectionneur avec les Verts Christian Gourcuff.

Mandi va également retrouver son coéquipier en équipe nationale Rami Bensebaini, même si ce dernier est convoité par les Italiens de l'Inter Milan, alors que l'autre Algérien de Rennes Mehdi Zeffane est sur le départ.

Outre l'intérêt du Stade Rennais pour Mandi, ce



dernier était convoité par l'AS Saint-Etienne avant que le Stéphanois ne décide d'abandonner sa piste pour

des raisons financières.

Mandi (25 ans), devenu pièce maîtresse depuis son arrivée en Andalousie, avait

rejoint le Betis l'été dernier pour un contrat de cinq ans en provenance du Stade de Reims (Ligue 2 française).

LIGUE 1 MOBILIS :

Omar Ghrib démis de ses fonctions de directeur général du MC Alger

Le Conseil d'administration (CA) du MC Alger a annoncé avoir mis fin aux fonctions du directeur général du club de Ligue 1 algérienne de football, Omar Ghrib, remplacé provisoirement par Djamel Merbout, indique un communiqué de cette instance au terme de sa réunion tenue jeudi soir.

«Après évaluation de la saison sportive 2016-2017 de toutes les catégories du MCA, sur les plans sportif et disciplinaire, ainsi que l'examen de la situation de la société sportive du club, il a été décidé de mettre fin, à compter de ce jour, aux fonctions de Monsieur Omar Ghrib du poste de directeur général de la société», explique le communiqué signé par le président du CA, Zaid Ladj.

Le flou persistait depuis la fin juin dernier autour de l'avenir de Ghrib dans les hautes sphères du "Doyen".

Ce responsable avait annoncé d'abord sa démission de son poste, avant que Ladj n'évoque plutôt sa

mise en congé. Ghrib, suspendu à vie de toutes activités liées au football par la Fédération algérienne de la discipline lors de l'été 2013, a été gracié en février 2016, d'où son retour aux affaires du Mouloudia, un retour couronné quelques mois plus tard par le trophée de Coupe d'Algérie remporté par son équipe.

Au cours du défunt exercice, le MCA a terminé à la deuxième place en championnat, et s'est fait éliminer en demi-finales de la Coupe d'Algérie.

Le club est toujours en course en Coupe de la Confédération africaine où il va affronter le Club Africain de Tunis en septembre prochain dans le cadre des quarts de finale.

Par ailleurs, le CA du MCA s'est engagé à «mettre tout en œuvre pour assurer, durant cette période, le bon fonctionnement des activités sportives du club», a conclu le communiqué.

La formation phare de la capitale a



enregistré jeudi l'arrivée de l'ex-attaquant de l'USM Bel Abbès (Ligue 1, Algérie), Sofiane Balegh par lequel le club a ouvert le bal en matière de recrutement.

Côté départs, deux éléments ont été officiellement libérés, à savoir le gardien de but Chemseddine Boussouf et l'attaquant Antar Djemaoui.

LIGUE 2 MOBILIS / RC KOUBA :

L'ère Anghelescu commence aujourd'hui, toujours pas de travaux à Benhaddad

Le RC Kouba, nouveau promu de Ligue 2 professionnelle du football, entame samedi les entraînements en vue de la saison 2017-2018 sous la conduite du nouvel entraîneur le Roumain Dan Anghelescu, signataire d'un contrat de deux ans.

Assisté de Rezkî Rebane, le technicien roumain aura la mission de mener le RCK vers le maintien pour son retour en Ligue 2, après cinq saisons passées en division nationale amateur.

Le club a désigné également l'ancien joueur du RCK Noureddine Bessaoud en tant que manager général.

La direction du Raed a

opté pour l'expérience en jetant son dévolu sur les services d'Anghelescu (58 ans) qui avait entraîné plusieurs clubs algériens par le passé, à l'image de l'US Chaouïa, l'USM Blida ou encore NA Hussein-Dey.

En matière de recrutement, le RCK a assuré jusque-là l'engagement de plusieurs éléments à l'image de Merzouki et Betroumi (OM Arzew), Lechab, Sellami et Haguiga (MB Rouissat). L'opération de recrutement devrait se poursuivre dans les prochains jours, d'autant que plusieurs noms sont cités dans les rouages du club pour rejoindre le RCK. Par souci de stabiliser l'effectif qui a assuré l'accession en

Ligue 2, le club a décidé de prolonger le contrat des cadors tels que le capitaine Metref, Ait Ali, Mamache et autres Bouzama.

Par ailleurs, les travaux de réfection annoncés au stade des frères Benhaddad de Kouba avec notamment l'implantation d'une nouvelle pelouse en synthétique n'ont toujours pas été entamés malgré les promesses répétées par l'APC pour débloquer le montant prévu à cet effet. Le stade des frères Benhaddad de Kouba devrait être doté



d'une nouvelle pelouse synthétique de «très bonne qualité», ont rassuré les responsables du Conseil populaire de la commune aux dirigeants du club.

Le RCK entamera la saison footballistique 2017-2018 en déplacement sur le terrain du CRB Ain Fekroun dans le cadre de la 1re journée prévue le vendredi 25 août prochain.

COUPE ARABE DES CLUBS :

Le NA Hussein Dey avec un effectif à moitié renouvelé, Neghiz ne croit pas à l'exploit

Le NA Hussein Dey est en train de faire sa mue en cette intersaison en procédant à de profonds changements au sein de son effectif, mais l'équipe risque d'en payer les frais lors de sa participation à la Coupe arabe des clubs prévue en Egypte du 21 juillet au 6 août.

Pas moins de dix joueurs ont déjà rejoint les rangs des Sang Or, et la liste reste encore ouverte pour accueillir trois autres nouvelles recrues, selon le néo-coach du club banlieusard de la capitale, Nabil Neghiz, qui faisait partie du staff technique de la sélection algérienne entre 2015 et 2017.

Neghiz est le premier d'ailleurs à reconnaître la difficulté de la mission qui attend les siens en terre égyptienne, en raison d'abord du retard accusé en matière de préparation de ce rendez-vous, et aussi le remodelage qu'a connu le groupe husseindéen.

«Je pense que nous accusons un grand retard dans la préparation. Des tournois de cette envergure nécessitent plus d'un mois et demi de travail. La mission est loin d'être facile avec un effectif qui subit des changements à hauteur de 50% environ», a avoué Neghiz dans ses déclarations à la presse à l'issue du deuxième match amical remporté par les siens face à la sélection olympique de Palestine, mercredi, (1-0) quelques jours après avoir battu la même équipe (3-1).

Lors de l'épreuve arabe, les Algérois auront fort à faire face aux pensionnaires du groupe A, que sont : Al Ahly d'Egypte, Al Fayçal de Jordanie et Al Wyhda, des Emirats arabes unis. Après une saison mi-figue, mi-raïsin, la direction du NAHD a décidé de revoir à la baisse la masse salariale de son équipe première, une procédure motivée également par la crise financière dont souffre le club, à l'instar du reste des autres formations de l'élite.

Cela s'est répercuté sur l'opération de recrutement effectué cet été, avec l'engagement de nouveaux joueurs inconnus au bataillon, à l'exception de Chemseddine Harrag (USM El Harrach) et Toufik Addadi (O Médéa).

L'équipe présidée par Bachir Ould Zemirli, également deuxième vice-président de la Fédération algérienne de football, a en revanche enregistré jeudi le retour de son gardien de but, Chemseddine Boussouf, après une saison passée au MC Alger, et aussi prolongé lors de la même journée le contrat du milieu de terrain Billel Ouali.

FOOTBALL/ TRANSFERT :

Le Stade Rennais veut inclure Boudebouz dans le deal du transfert de Mendes et Sio à Montpellier

Le Stade Rennais (Ligue 1 française de football) veut inclure le milieu international algérien de Montpellier Ryad Boudebouz dans le deal du transfert de ses deux éléments Giovanni Sio et Pedro Mendes au sein de la formation de l'Hérault, rapportait hier le site spécialisé *Le 10Sport*.

Le Stade Rennais et Montpellier sont d'accord pour un double transfert. Ceux de Giovanni Sio et Pedro Mendes. Les deux hommes n'entrent plus dans les plans de Christian Gourcuff et Montpellier à la possibilité de les engager rapidement. Les discussions sont très avancées, les deux clubs sont d'accord mais le Stade Rennais essaye de tenter un joli coup d'avoir en parallèle Boudebouz, qui a un bon de sortie de la part du club de l'Hérault.

A l'heure actuelle, les Bretons n'ont pas encore sondé le joueur pour connaître ses intentions et voir si le joueur serait partant. Mais s'il est d'accord, les choses peuvent aller très rapidement. Au regard de son excellente saison, la valeur marchande de Boudebouz est estimée de 10 à 12 millions d'euros sur le marché. Montpellier a plusieurs fois ouvert la porte à son joueur depuis plusieurs semaines, souligne la même source. Outre Rennes, le joueur algérien est également convoité par plusieurs formations européennes à l'image de Newcastle, du Bayer Leverkusen ou encore de Leicester City. Auteur de la plus belle saison de sa carrière lors du dernier exercice avec 11 buts et 9 passes décisives en 33 matchs de Ligue 1, Boudebouz (27 ans) avait atterri à Montpellier en 2015 en provenance du SC Bastia. Boudebouz, dont le contrat avec le club de l'Hérault court encore jusqu'en 2019, n'avait pas pris part à la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon en raison d'une blessure au genou. Il a été retenu en revanche dans le groupe convoqué par le nouveau sélectionneur national l'Espagnol Lucas Alcaraz pour le match amical face à la Guinée (2-1) et le Togo (1-0) comptant pour la 1re journée (Gr.D) des qualifications de la CAN-2019 disputées les 6 et 11 juin à Blida.

Januzaj file en Espagne !

Alors que son nom a circulé pendant quelques temps en Ligue 1, le milieu offensif Adnan Januzaj quitte finalement Manchester United pour rebondir en Liga. Prêté la saison passée à Sunderland, le jeune belge de 22 ans va poursuivre sa carrière dans les rangs de la Real Sociedad. Concernant l'indemnité de transfert, les deux clubs ont trouvé un accord pour un montant de 11 millions d'euros.



Salah attendra pour faire ses débuts

Mohamed Salah, recrue phare de Liverpool cet été, va devoir retarder ses débuts avec les Reds dans cette préparation.

Arrivé cet été pour 42 millions d'euros en provenance de l'AS Roma, Mohamed Salah suscite beaucoup d'attentes outre-Manche. L'attaquant égyptien ne s'était pas imposé à Chelsea, mais il semble avoir franchi un cap pendant son passage en Italie.

Si les fans d'Anfield sont donc impatients de scruter ses débuts, ils devront néanmoins attendre encore un peu. Salah ne participera pas au premier match amical programmé mercredi, contre les Tranmere Rovers. L'attaquant doit quitter temporairement le pays car il ne dispose pas encore de permis de travail.

"Salah est présent ici à l'entraînement mais il ne peut pas jouer en raison des règles, c'est ce que nous devons accepter", a souligné Jürgen Klopp au sujet de sa recrue dans des propos retranscrits sur le site officiel du club.

"Il va essayer d'obtenir le permis de travail ou le visa, je ne suis pas sûr de ce qu'il faut, mais il doit aller à Paris et partir pour un jour ou deux, puis il reviendra. Nous espérons pouvoir l'aligner bientôt".

MOURINHO VEUT DIER À TOUT PRIX !

C'est en tout cas le prix que demande Tottenham pour lâcher son prometteur et déjà performant milieu de terrain, lié au club jusqu'en 2021.

L'international anglais, titulaire à Londres, est devenu une priorité pour José Mourinho qui patine pas mal pour trouver sa nouvelle recrue dans ce secteur de jeu. Car la Terre du Milieu est le secteur le plus concerné par le mercato depuis l'arrivée de Romelu Lukaku.

Le Belge ayant assuré la présence d'un numéro 9 de formation en attaque, il convient maintenant pour le Mou de trouver une autre grosse pointe à associer à Paul Pogba au milieu. Et Eric Dier pourrait bien tout avoir pour lui. La récupération mais aussi la relance, le britannique s'est imposé comme une valeur sûre de Premier League, que les Spurs ne semblent toutefois pas enclins à laisser partir.

Sauf qu'il s'agit ici de Manchester United, un mastodonte qui vient de lâcher 80 millions ou plus pour un attaquant, et n'a pas terminé son mercato. La piste Dier prend d'autant plus d'importance que l'arrivée de Nemanja Matic tarde à se concrétiser, directement liée à celle de Tiémoué Bakayoko à Chelsea pour le remplacer. Le Serbe est même évoqué du côté de l'Inter Milan ces derniers temps.

Selon le Daily Mirror, José Mourinho aurait même demandé à Ed Woodard de s'activer sur ce dossier. À 22 ans, Eric Dier pourrait être vu comme le digne successeur de Michael Carrick, à qui il ne reste plus qu'une dernière année de carrière. Un beau pari pour United.

Un salaire en or pour Daniel Alves

Tout proche de Manchester City, Daniel Alves a finalement choisi de rejoindre le Paris Saint-Germain. Le club de la capitale avait notamment des arguments financiers solides pour convaincre le latéral droit brésilien, laissé libre par la Juventus Turin. Le Paris Saint-Germain s'apprête à réaliser son premier gros coup de mercato estival. Le PSG doit annoncer ce mercredi la signature de Daniel Alves, arrivé dans la capitale hier pour passer sa visite médicale. Le latéral droit de 34 ans doit signer aujourd'hui un contrat de deux ans avant d'être présenté à la presse cet après-midi. Pour attirer le défenseur brésilien, pourtant annoncé tout proche de Manchester City et de son ancien entraîneur Josep Guardiola, le Paris SG a notamment sorti l'argument financier. Selon les quotidiens Le Parisien et L'Equipe, Alves va percevoir un salaire annuel estimé entre 12 et 14 millions d'euros brut chez le vice-champion de France ! L'ancien Barcelonais va ainsi rejoindre Thiago Silva, Angel Di Maria et Edinson Cavani parmi les plus gros salaires du PSG.



Insigne : «Nous rêvons du Scudetto»

L'attaquant de Naples considère que son équipe veut commencer très fort en Serie A afin de se donner des chances de gagner le Scudetto. A l'occasion d'une session de questions-réponses avec les supporters,

Lorenzo Insigne a abordé les ambitions de Naples en vue de la saison 2017-2018 :

"Nous avons le rêve du Scudetto, tout comme l'entraîneur, nos coéquipiers et nos fans", a déclaré Insigne, qui a confiance en ses coéquipiers : "Il est un peu tôt pour parler du Scudetto, mais nous sommes prêts. Être napolitain et porter ce maillot est indescriptible. Chaque fois que je porte ce maillot, je me sens de la même façon. Je suis toujours un peu plus poussé quand je joue au San Paolo."

"J'espère que nous allons pouvoir rembourser la foi des fans et apporter la victoire à Naplrd. Cette saison, nous voulons commencer fort", a conclu le joueur dans des propos relayés par Goal.



ALGÉRIE-ETATS UNIS

M. Bedoui appelle au renforcement de la coopération et de l'échange d'expériences entre l'Algérie et les Etats-Unis

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a mis l'accent jeudi à Alger sur l'importance de renforcer la coopération et l'échange d'expériences entre l'Algérie et les Etats Unis. Lors de l'audience qu'il a accordée à l'Ambassadrice des Etats unis Mme. Joan Polaschik, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, M. Bedoui a précisé que les Etats unis sont «un ami de l'Etat et du peuple algériens». Il a ajouté dans ce sens que l'Algérie est devenue, «grâce à la politique judicieuse du président de la République Abdelaziz Bouteflika, un pôle économique leader, eu égard à ses grandes potentialités économiques», ce qui constitue «une opportunité pour les investisseurs porteurs de projets sérieux y compris les Américains qui sont toujours les bienvenus». Le ministre a «passé en revue la volonté politique en matière de relance des domaines économique et social, des projets d'investissement et des mécanismes mis en place à l'effet de réaliser un saut qualitatif sur tous les fronts», soulignant que l'Algérie a «réalisé de grands progrès dans les domaines de la formation, la modernisation et la promotion des droits de la femme outre le développement humain, la démocratie participative et la relance du développement locaux». Pour sa part, l'ambassadrice américaine a exprimé sa considération pour l'Algérie, peuple et gouvernement, soulignant que mandat passé en Algérie s'est déroulé dans de bonnes conditions. Les deux parties ont évoqué plusieurs questions importantes intéressant les deux pays. Mme. Polaschik a salué les efforts du Gouvernement algérien pour la promotion de la coopération entre les deux pays ainsi que les facilités accordées à l'ambassade des Etats-Unis».

RÉUNION D'INTERPOL À LYON (FRANCE):

Hamel appelle à la nécessité de coordonner les efforts internationaux pour lutter contre les crimes cybernétiques et financiers

Le Directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, président d'Afrïpol, a appelé jeudi à Lyon (France) à la nécessité de coordonner les efforts internationaux pour lutter contre les crimes cybernétiques et financiers à travers l'échange des données et d'informations ainsi que la maîtrise de toutes les méthodes suivies par les groupes criminels. Intervenant au deuxième jour de la réunion tenue au siège d'Interpol, sur la «Lutte contre les crimes numériques et financiers», M. Hamel a souligné le rôle joué par Afrïpol dans «la promotion de la performance de la police africaine dans la lutte contre la nouvelle criminalité», ajoutant que ce genre de réunion «constitue le prélude à une plateforme solide, à même de renforcer la coopération régionale et internationale en matière de lutte contre les crimes cybernétiques et financiers». Le général major a mis l'accent sur l'impératif de «consolider la coordination internationale pour la lutte contre ce type de criminalité, à travers l'échange de données et la maîtrise de toutes les méthodes suivies par les organismes criminels pour pouvoir trouver les mécanismes efficaces en vue d'y faire face». Le président d'Afrïpol a évoqué, également, «les répercussions dangereuses de la nouvelle criminalité sur le continent africain», affirmant, dans ce sillage, qu'Afrïpol «s'emploiera à mettre en place une stratégie africaine qui vise la mise en place de politiques nationales en matière de sécurité informatique, tiennent compte de l'importance des infrastructures numériques sensibles et consacrent un système pénal de lutte contre les crimes qui portent atteinte à la spécificité et la sécurité des systèmes informatiques». Au terme de son intervention, Le Général Major Abdelghani Hamel a affirmé que «cette rencontre est susceptible d'ouvrir une brèche pour élaborer une feuille de route à la hauteur des défis de l'heure et des attentes des organes de polices pour préserver la sécurité du citoyen et protéger ses biens», saluant «le soutien et l'intérêt accordés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika à la consécration de ce mécanisme sur le terrain, outre les efforts des chefs de police africains qui ont convenu d'élire l'Algérie pour présider la première Assemblée générale et salué la décision de l'Algérie à abriter le siège d'Afrïpol eu égard à l'expertise et au professionnalisme acquis par la Police algérienne». Les recommandations de la réunion ont porté sur «l'impératif de tenir un dialogue annuel de haut niveau pour définir les objectifs stratégiques de lutte contre la cybercriminalité et les crimes financiers, ainsi que la consolidation de la relation entre Interpol et les secteurs public et privé à l'instar du secteur financier, les fournisseurs d'accès à internet et le secteur des télécommunications». D'autres importantes recommandations ont été évoquées dont «la création d'un réseau d'experts spécialisés dans la lutte contre la cybercriminalité en vue d'échanger les informations et les expertises dans ce domaine et renforcer les capacités du dispositif d'application de la loi et du secteur privé en fournissant une formation spécialisée dans ce domaine». En marge des travaux de cette rencontre, le directeur de la DGSN a rencontré le Secrétaire général d'Interpol, M. Jürgen Stock avec lequel il a passé en revue les axes de consolidation de la coopération et d'échange d'expertises entre Interpol et Afrïpol dans plusieurs domaines sécuritaires.

APS

ALGÉRIE-FRANCE

Le Président Bouteflika réitère sa disponibilité à œuvre pour consolider davantage la coopération algéro-française

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a réitéré sa «pleine disponibilité» et sa «volonté résolue» à œuvrer, avec le président français, Emmanuel Macron, en vue de «consolider davantage» la coopération entre l'Algérie et la France et de la porter à la hauteur de la dimension humaine et du partenariat d'exception que les deux pays ont décidé d'édifier ensemble.

«Au moment où votre pays ami célèbre sa fête nationale, il m'est particulièrement agréable de vous adresser, au nom du peuple algérien et de son gouvernement ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives et chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux les plus sincères de progrès et de bien-être pour le peuple français, et de santé et de réussite pour vous même dans votre noble mission», a écrit le président Bouteflika dans un message adressé à son homologue français à l'occasion de la fête nationale de son pays.

«Il me plaît, également, en cette heureuse occasion, de vous réitérer ma pleine disponibilité et ma volonté résolue à œuvrer,

avec vous, en vue de consolider davantage la coopération entre nos deux pays et de la porter à la hauteur de la dimension humaine singulière de nos rapports ainsi que du partenariat d'exception que l'Algérie et la France ont décidé d'édifier ensemble», a souligné le chef de l'Etat. «Je suis convaincu que, sous notre impulsion commune, ce partenariat d'exception entre nos deux pays saura progresser encore vers une exemplarité féconde dans la réconciliation des mémoires, autour d'une amitié raffermie et d'un co-développement réussi dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples», a ajouté le président de la République. «C'est dans ce même esprit que je me fé-

licite du dialogue sincère et substantiel que nous avons déjà noué depuis votre accession à votre haute fonction, non seulement sur l'avenir des relations entre nos deux pays, mais aussi sur les questions ayant trait à la paix et à la sécurité dont les défis et les menaces nous commandent, plus que jamais, de conjuguer nos efforts contre le terrorisme abject, ennemi de toutes les civilisations et de toute l'humanité, et pour réaliser les objectifs de stabilité et de progrès auxquels nous aspirons notamment dans notre espace méditerranéen ainsi que dans la ré-



gion du Sahel», a-t-il ajouté. «Dans l'attente du plaisir que j'aurais à vous accueillir à Alger, et en vous renouvelant mes chaleureuses et cordiales félicitations, je vous prie de croire, Monsieur le Président et Cher Ami, en l'expression de ma très haute et cordiale considération et de mes sentiments les plus amicaux», a conclu le chef de l'Etat.

ALGÉRIE-YÉMEN

Le ministre yéménite des Affaires étrangères attendu ce jour à Alger pour une visite de travail

Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République du Yémen, Abdul Malek Al-Mekhlafi effectuera une visite de travail en Algérie du 15 au 17 juillet courant, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Au cours de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la «concertation permanente» entre les deux

pays, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel et son homologue yéménite «passeront en revue la situation que traverse le Yémen et les efforts de paix consentis par les Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique consensuelle inclusive à même de rassembler le peuple yéménite», précise la même source. Ils procéderont égale-

ment à l'examen des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment, celles ayant trait à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme», souligne le communiqué du MAE, ajoutant que la coopération bilatérale ainsi que les voies et moyens de la renforcer «seront aussi à l'agenda de cette rencontre».

FÊTE NATIONALE DU MONTÉNÉGR

Le Président Bouteflika félicite le Président Filip Vujanovic

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue monténégrin, Filip Vujanovic, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a exprimé sa disponibilité à œuvrer au renforcement

de la coopération entre les deux pays. «A l'occasion de la célébration de la fête nationale du Monténégro, il m'est particulièrement agréable de vous présenter mes chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux sincères de santé

et de bonheur personnels pour vous-même, et de bien-être et de prospérité pour le peuple monténégrin ami», a écrit le Président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette occasion pour vous réitérer ma disponibilité à œuvrer, avec

vous, au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre l'Algérie et le Monténégro dans tous les domaines d'intérêt commun pour répondre aux attentes de nos deux peuples amis», a affirmé le chef de l'Etat.

DIPLOMATIE / M. AYADI, NOUVEAU SG DU MAE:

Une riche expérience axée essentiellement sur les grands dossiers stratégiques

M. Noureddine Ayadi, désigné jeudi nouveau secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, dispose d'une riche expérience de 34 ans, axée essentiellement sur les grands dossiers stratégiques internationaux qu'il avait gé-

ment aux Pays Bas (2015). Il a également servi à l'administration centrale en qualité de directeur des Affaires politiques et directeur Américain Latine.

Haut cadre chargé du processus de dialogue inclusif inter-malien, amorcé en juillet 2014, M. Ayadi a pris une grande part à toutes les étapes du processus de paix et de réconciliation au Mali.

De son parcours professionnel, ressort une expérience forte de 34

ans axée essentiellement sur les grands dossiers stratégiques internationaux qu'il avait gérés au ministère des Affaires étrangères, puis à la Présidence de la République en tant que chargé de mission, où il a eu à coordonner les travaux du Groupe interministériel chargé du suivi de l'action extérieure de l'Algérie, notamment dans les domaines de la lutte antiterroriste, du crime organisé et de l'immigration clandestine.